

Finistère, Carhaix-Plouguer

# Impasse Sébastien Le Balp

sous la direction de

**Gaétan Le Cloirec**



**Inrap Grand Ouest**  
septembre 2020



Finistère, Carhaix-Plouguer

# Impasse Sébastien Le Balp

sous la direction de

**Gaétan Le Cloirec**

avec les collaborations de

**Céline Baudoin**  
**Stéphane Jean**  
**Françoise Labaune-Jean**  
**Myriam Le Puil-Textier**  
**Vincent Pommier**

**Inrap Grand Ouest**  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné

septembre 2020

**Illustration de couverture** Fouille de l'urne n° 1.

© Gaétan Le Cloirec

« Le Rapport d'Opération (RO) constitue un document administratif communicable au public dès sa remise au service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée, relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, il pourra être consulté ; les agents des Services Régionaux de l'Archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de la propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction de texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à de fins commerciales les documents communiqués (Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10). Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal. »

# Sommaire

## Données administratives, techniques et scientifiques

7	Fiche signalétique
8	Mots-clefs des thesaurus
9	Intervenants
11	Notice scientifique
11	État du site
12	Localisation de l'opération
14	Arrêté de prescription
20	Projet scientifique d'intervention
22	Arrêté de désignation

## Résultats

25	<b>1. Le cadre de l'opération</b>
25	<b>1.1 Le contexte administratif</b>
25	<b>1.2 Le contexte archéologique</b>
29	<b>1.3 Problématiques et méthodologie</b>
31	<b>2. Présentation des vestiges</b>
31	<b>2.1 Organisation du site</b>
37	<b>2.2 Inventaires des céramiques retrouvées et observations de terrain</b>
45	<b>3. Étude archéoanthropologique des tombes secondaires à crémation</b> <small>par Myram Le Puil-TeXier</small>
45	<b>3.1 Objectifs et méthode d'analyse des structures secondaires de dépôt de crémation</b>

46	<b>3.2</b>	<b>Catalogue des tombes étudiées</b>	
49	<b>3.3</b>	<b>Conclusion et perspectives de l'étude anthropologique</b>	
51	<b>4.</b>	<b>Étude du mobilier archéologique</b>	par Françoise Labaune-Jean
51	<b>4.1</b>	<b>Le mobilier céramique par contexte</b>	
55	<b>4.2</b>	<b>Le mobilier associé</b>	
55	<b>4.3</b>	<b>Les premiers apports du mobilier</b>	
57	<b>5.</b>	<b>Bilan et perspectives</b>	
61	<b>6.</b>	<b>Bibliographie</b>	

## Inventaires techniques

65	<b>1.</b>	<b>Inventaire du mobilier céramique</b>	
65	<b>2.</b>	<b>Inventaire du mobilier autre que céramique</b>	
66	<b>3.</b>	<b>Inventaire des clichés photographiques</b>	
66	<b>4.</b>	<b>Liste des figures</b>	



**I. Données  
administratives,  
techniques  
et scientifiques**



# Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes





# Fiche signalétique

---

## Localisation

Région  
Bretagne

Département  
Finistère (29)

Commune  
Carhaix-Plouguer

Adresse ou lieu-dit  
Impasse Sébastien Le Balp

---

## Codes

code INSEE  
29024

---

## Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert 93

x : 212275  
y : 6817125  
z : 120 m NGF

---

## Références cadastrales

Commune  
Carhaix-Plouguer

Année  
—

section(s)  
AR

parcelle(s)  
402

---

## Propriétaire du terrain

Mme Édith Bizien

---

## Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Intégré au zonage archéologique sensible

---

## Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription  
2019-382

Numéro de l'opération  
D131439

Numéro de l'arrêté de désignation  
2020-174

---

## Nature de l'aménagement

Construction d'une maison d'habitation pour résidence principale

---

## Pétitionnaire

Mme Édith Bizien

---

## Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

---

## Responsable scientifique de l'opération

Gaétan Le Cloirec, Inrap

---

## Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné

---

## Dates d'intervention sur le terrain

6 au 10 juillet 2020

---

## Surface prescrite et sondée

Emprise maximale prescrite  
1222 m<sup>2</sup>

Surface sondée  
172,30 m<sup>2</sup> soit 14 % de l'emprise maximale prescrite

# Mots-clefs des thesaurus

## Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
  - Moyen
  - Supérieur
  - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
  - Moyen
  - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- âge du Bronze**
- Ancien
  - Moyen
  - Récent
- âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
  - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
  - Empire romain
    - Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
  - Moyen Âge
  - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

## Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier

## Mobilier

- nb
- Industrie lithique
  - Industrie osseuse
  - Céramique
  - Macro-restes
  - Végétaux
  - Faune
  - Flore
  - Objet métallique
  - Arme
  - Outil
  - Parure
  - Habillement
  - Trésor
  - Monnaie
  - Verre
  - Mosaïque
  - Peinture
  - Sculpture
  - Lithique

## Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Carpologie
- Anthracologie
- Pétrographie
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

# Intervenants

## Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Charles Arramond, SRA	Ingénieur de recherche	Prescription et contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Gaétan Le Cloirec, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable scientifique

## Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Charles Arramond, SRA	Ingénieur de recherche	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Mise en place et suivi de l'opération
Pascale Ronceray, Inrap	Assistante administrative	Mise en place et suivi de l'opération
Olivier Bréhélin, Inrap	Contrôleur de gestion	Suivi budgétaire et financier
Jean-Claude Durand, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Préparation des DICT
Laurent Aubry, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Mise en place et suivi de l'opération

## Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire, Catz (50)	Entreprise de terrassement	Ouverture des tranchées de sondage

## Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Gaétan Le Cloirec, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable scientifique
Céline Baudoin, Inrap	Technicienne de recherche archéologique	Fouille, relevés et enregistrement
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Levé topographique

---

## Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Gaétan Le Cloirec, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Rédaction du rapport, DAO
Stéphane Jean, Inrap	Dessinateur-infographe	DAO, PAO
Françoise Labaune-Jean, Inrap	Céramologue	Étude et inventaire du mobilier archéologique
Myriam Le Puil-Textier, Inrap	Anthropologue	Étude archéoanthropologique
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Réalisation du plan topographique

## Notice scientifique

La parcelle AR.402 du cadastre de Carhaix-Plouguer (29) a fait l'objet d'un diagnostic archéologique dans le cadre d'un projet de construction d'une maison individuelle. Les possibilités de mettre au jour des vestiges antiques étaient effectivement importantes puisque le terrain se situe en limite sud-ouest de la ville antique de *Vorgium*, dans un secteur où plusieurs urnes funéraires ont été découvertes à l'occasion de travaux de terrassement ou de sondages archéologiques relativement récents. Jusqu'ici toutes ces découvertes ne composaient cependant pas un lot très important et il était encore difficile de parler d'une véritable nécropole.

L'intervention menée en juillet 2020 apporte des résultats qui écarte définitivement ces incertitudes puisqu'une vingtaine de nouvelles sépultures ont été mises au jour sur une surface qui n'excède pas 200 m<sup>2</sup>, avec une concentration particulière sur 50 m<sup>2</sup>. Les trois exemplaires qui ont fait l'objet d'une étude anthropologique révèlent bien la présence d'ossements humains et les céramiques se rapportent clairement à l'époque romaine. Il ne s'agit toutefois pas de tombes très riches car la plupart des vases sont des productions communes et les fosses de dépôt ne présentent aucun aménagement particulier.

L'état de conservation est par ailleurs très variable allant de vases complets fermés par des tuiles jusqu'à des récipients complètement bouleversés en passant par des urnes à moitié écrêtées. Les labours qui ont été pratiqués ici pendant des siècles expliquent ce constat, mais les nombreuses petites racines qui se sont infiltrées dans les moindres failles ont aussi fait beaucoup de dégâts en fragmentant sur place la plupart des urnes. Des fosses de creusement plus ou moins larges se devinent parfois grâce à la présence d'éléments inhabituels près des urnes (pierres de granite, clous, etc.), mais la plupart des creusements d'installation sont invisibles par temps sec.

Aucune autre structure n'a été repérée sur l'emprise diagnostiquée. L'étude d'un ensemble de tombes à incinération de l'époque romaine sera donc, à priori, la seule problématique d'une fouille éventuelle.

## État du site

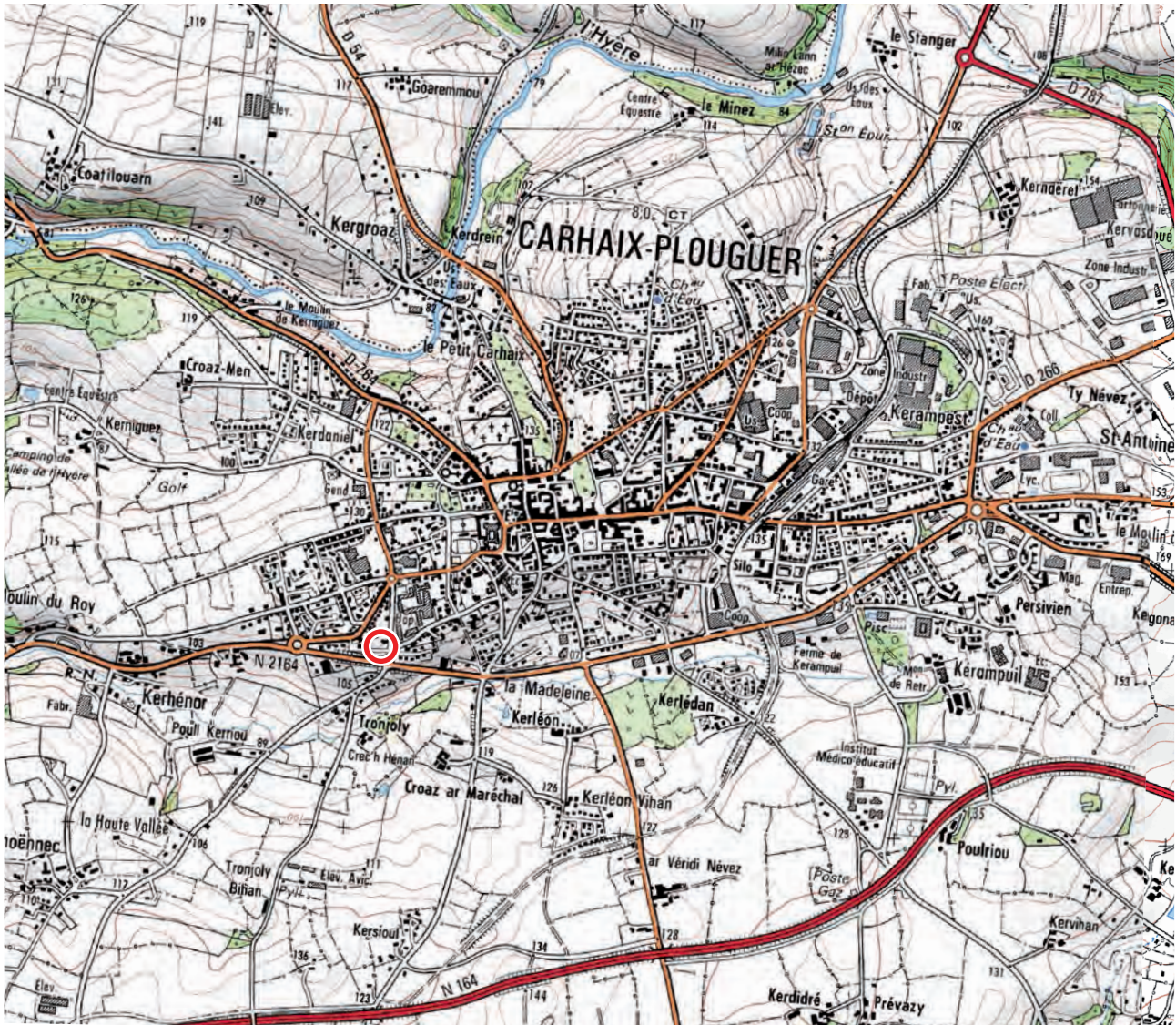
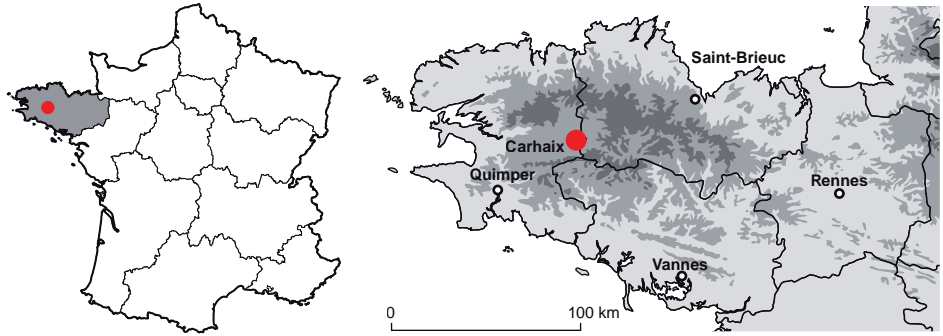
Les sondages ont été remblayés à l'issue du diagnostic. Des films géotextile ont été déposés au préalable sur les urnes funéraires laissées en place (fig. 1). La propriétaire a été sensibilisée au fait qu'il ne fallait pas remettre le terrain en culture avant la réalisation d'une fouille et que le passage d'un motoculteur ne devait notamment pas être effectué.




Fig. 1 Un film géotextile a été déposé sur les urnes restées en place avant le remblaiement des sondages. © Gaétan Le Cloirec

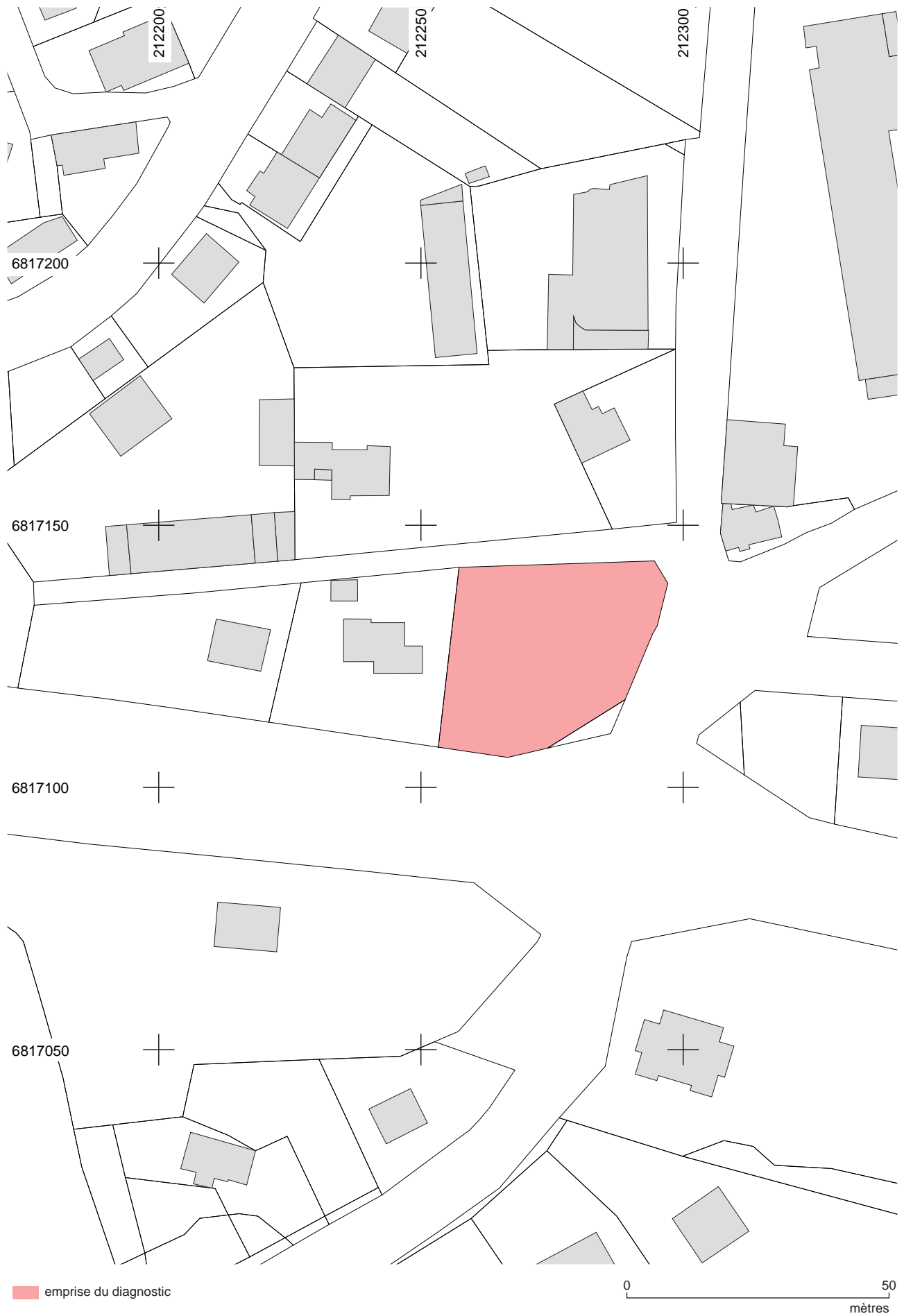
# Localisation de l'opération

Bretagne,  
 Finistère,  
 Carhaix-Plouguer,  
 Impasse Sébastien Le Balp  
 x : 212275  
 y : 6817125  
 z : 120 m NGF



 localisation du diagnostic archéologique

0  1 km





# Arrêté de prescription

D 131 439



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE  
28 OCT. 2019  
INRAP 60

Direction régionale  
des affaires culturelles  
de Bretagne

Service régional  
de l'archéologie

Affaire suivie par  
Jean-Charles ARRAMOND  
Poste : 02 99 84.59.00  
jean-charles.aramond@culture.gouv.fr  
Réf. : 2019/JCA/VC/478

Rennes, le 24 octobre 2019

Le Conservateur régional de l'archéologie  
à

Monsieur le Directeur interrégional  
INRAP Grand-Ouest  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 CESSON SEVIGNE cedex

**Objet** : prescription de diagnostic archéologique  
**Réf** : CARHAIX-PLOUGUER (29)  
impasse Sébastien Le Balp

**PJ** : arrêté n° 2019-382

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté portant prescription de diagnostic archéologique relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Madame Edith BIZIEN  
18 rue Joliot Curie  
29270 CARHAIX-PLOUGUER

Le département du Finistère, ayant un service archéologique agréé, dispose d'un délai de quatorze jours pour faire connaître sa décision de réaliser le diagnostic. En conséquence, la présente notification ne vaut pas attribution du diagnostic archéologique.

Pour la Préfète de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

  
Olivier KAYSER



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE  
5929  
28 OCT. 2019  
INRAP

Direction régionale  
des affaires culturelles

Arrêté n° 2019-382 du 24 octobre 2019

Service régional de  
l'archéologie

**ARRÊTÉ n° 2019-382 portant prescription de diagnostic archéologique**

**La Préfète de la région Bretagne  
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018 DRAC/DSG en date du 19 novembre 2018 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant subdélégation de signature ;

VU la demande anticipée de prescription archéologique préventive par courriel en date du 14 octobre 2019 présentée par Madame Edith BIZIEN, relatif au projet de construction d'une maison d'habitation pour résidence principale à Carhaix-Plouguer (29), reçue par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie 14 octobre 2019 ;

**CONSIDÉRANT** que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, la parcelle concernée est mitoyenne à l'ouest de la voie gallo-romaine Carhaix / Quimper, et est située au cœur d'un secteur où ont été mises au jour des urnes cinéraires, attestant la présence d'une nécropole antique dans la zone ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Finistère  
Commune : CARHAIX-PLOUGUER  
Lieu-dit : Impasse Sébastien Le Balp  
Cadastre : section : AR parcelle : 402

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 1 222 m<sup>2</sup>, est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2** : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

**Article 3** : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

**Article 4** : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Edith BIZIEN, 18 rue Joliot Curie – 29270 Carhaix-Plouguer, au CDA 29 et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 24 octobre 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :  
Mme Edith BIZIEN  
CDA 29  
INRAP

Copie :  
Commune de Carhaix-Plouguer



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

**Cahier des charges**  
**annexé à l'arrêté n° 2019-382**  
**portant prescription de diagnostic archéologique**

**La Préfète de la région Bretagne**  
**Préfète d'Ille-et-Vilaine**

région :	Bretagne
département :	Finistère
commune :	CARHAIX-PLOUGUER
lieu-dit :	Impasse Sébastien Balp
cadastre :	section : AR      parcelle : 402
pétitionnaire :	Madame Edith BIZIEN

**Emprise du diagnostic archéologique : 1 222 m<sup>2</sup>**

**Principes méthodologiques :**

L'intervention mécanique, réalisée sous la forme de tranchées mécaniques adaptées aux contraintes du terrain permettra de visualiser les zones d'aménagements humains, et de caractériser ces dernières.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

**Objectifs :**

Le diagnostic a pour objectif de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

Une attention particulière devra être portée au niveau d'apparition des vestiges, afin d'évaluer précisément l'impact du futur projet d'aménagement sur le patrimoine archéologique enfouis.

Fait à Rennes, le 24 octobre 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER





COURRIER REÇU LE

06 NOV 2019  
INRAP 60 2146

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale  
des affaires culturelles  
de BretagneService régional  
de l'archéologieAffaire suivie par  
Jean-Charles ARRAMOND  
Poste : 02 99 84.59.00  
jean-charles.aramond@culture.fr  
Réf. : 2019/JCA/VC/488

Rennes, le 6 novembre 2019

Le Conservateur régional de l'archéologie

à

Monsieur le Directeur interrégional  
INRAP Grand-Ouest  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 CESSON SEVIGNE cedex**Objet** : attribution de diagnostic archéologique**REF.** :

Département : Finistère

Commune : CARHAIX-PLOUGUER

Localisation : impasse Sébastien Le Balp

Arrêté : 2018-382

Conformément à l'article R.523-29 du code du patrimoine, il vous est attribué la réalisation du diagnostic relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence, le Département du Finistère n'ayant pas souhaité réaliser cette opération.

Pour la Préfète de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

  
Olivier KAYSER

# Projet scientifique d'intervention

**Diagnostic archéologique D131439**

**CARHAIX-PLOUGUER (29), IMPASSE SEBASTIEN LE BALP**

## Projet scientifique d'intervention

### 1.- Identification administrative de l'opération

Région	<b>Bretagne</b>	Département	<b>Finistère</b>
Commune	<b>Carhaix-Plouguer</b>		
Lieu-dit	<b>IMPASSE SEBASTIEN LE BALP</b>		
Cadastre	<b>Carhaix-Plouguer : AR 402</b>		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	<b>2019-382</b>	<b>28-10-2019</b>	<b>1222 m<sup>2</sup></b>	<b>28/10/2019</b>	<b>20/01/2020</b>
Modification	-				

Contexte actuel	<b>Urbain</b>	Contexte particulier	
Nature archéologique	<b>Stratifié</b>		

### 2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2019-382, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A définir ultérieurement

### 3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

### 4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

## 5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	5 jours	2 jours
Technicien	4 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Tracto-pelle	2 jours	1 jour

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	8 jours	2 jours
Dessinateur		4 jours
Spécialiste (Céramo)		3 jours
Spécialiste (anthopo)	4 jours	4 jours
Topographe	1 jour	1 jour

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Tracto-pelle	2 jours	1 jour

## 6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
8 jours	6 jours	A définir ultérieurement

## 7.- Observations complémentaires

### Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
Michel-Alain Baillieu 



# Arrêté de désignation

D131439



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE



Direction régionale  
des affaires culturelles

Arrêté n° 2020-174 du 9 juin 2020

Service régional de l'archéologie

## Arrêté n° 2020-174 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2019-382

La Préfète de la région Bretagne  
Préfète d'Ille-et-Vilaine

- VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;
- VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 21 février 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;
- VU l'arrêté préfectoral en date du 9 mars 2020 portant subdélégation de signature ;
- VU l'arrêté n° 2019-382 du 24 octobre 2019 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à CARHAIX-PLOUGUER, impasse Sébastien Le Balp (29) ;
- CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Gaëtan LE CLOIREC (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2019-382, n° d'opération : 5788.

**Article 2** : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Gaëtan LE CLOIREC.

Fait à Rennes, le 9 juin 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

Destinataire :  
M. Gaëtan LE CLOIREC

Copie :  
Inrap  
Commune de Carhaix-Plouguer

## **II. Résultats**



# 1. Le cadre de l'opération

## 1.1 Le contexte administratif

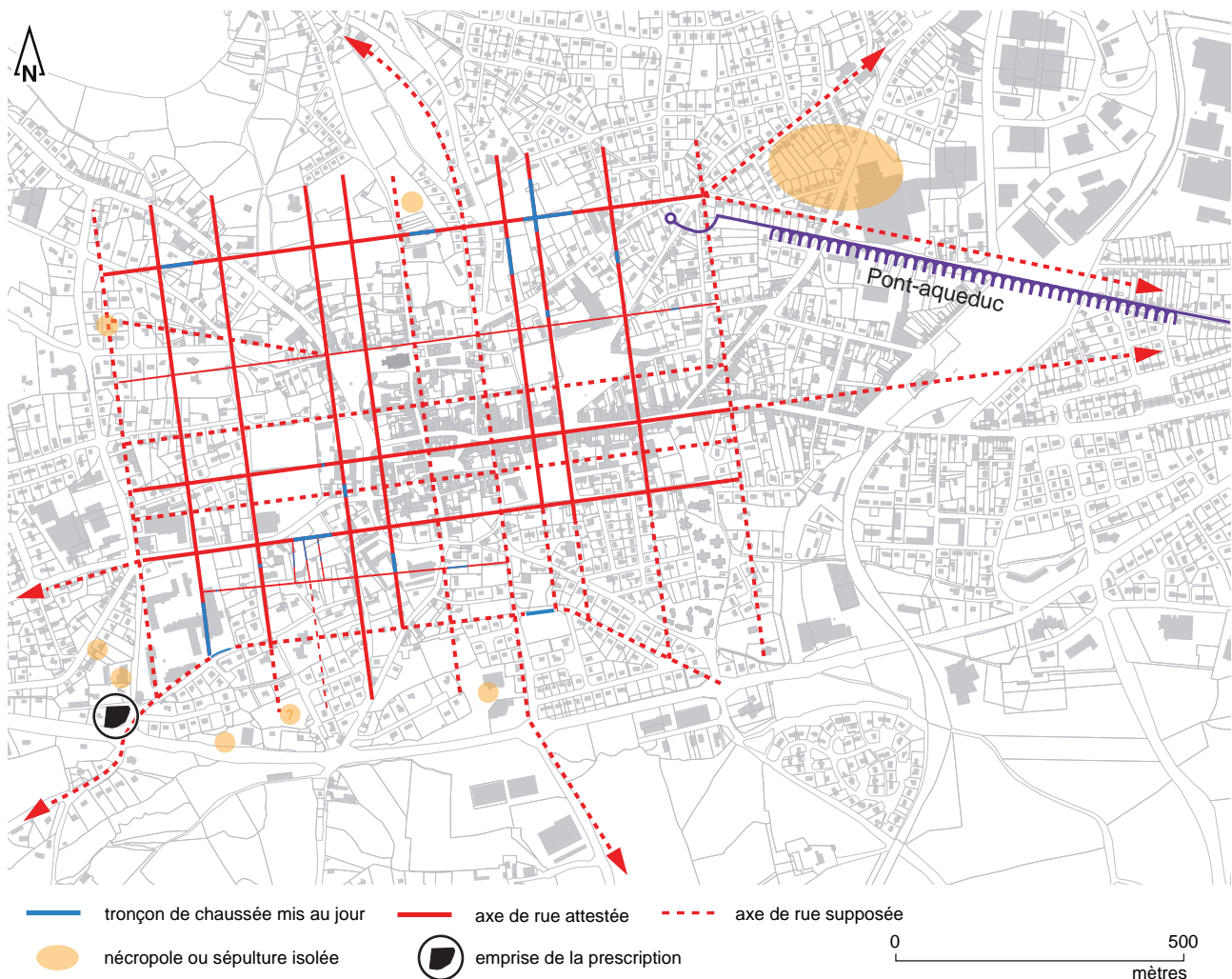
Un projet de maison individuelle a incité le Service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic sur la parcelle AR.402 située en périphérie sud-ouest de la ville de Carhaix. Le terrain, qui est intégré à la zone de protection annexée au plan local d'urbanisme, était en effet susceptible de receler des vestiges antiques. La décision du Conservateur régional fait suite à la demande anticipée de la propriétaire, Mme Édith Bizien, en date du 14 octobre 2019 conformément aux articles R523-12, R.523-14 et R.523-15 du Code du patrimoine.

## 1.2 Le contexte archéologique

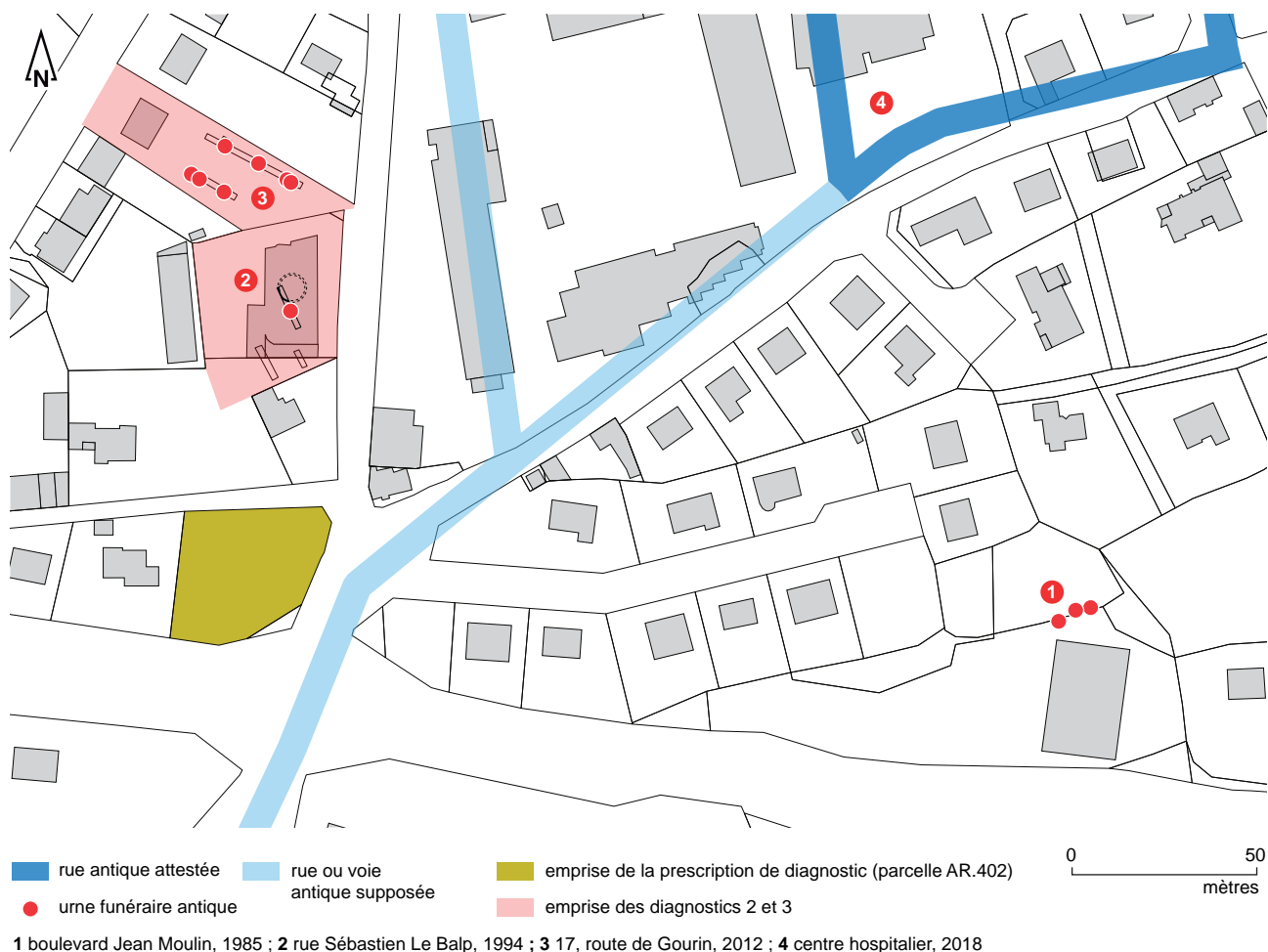
Nos connaissances actuelles sur *Vorgium*, ancien chef-lieu des Osismes à l'époque romaine, permettent de situer la parcelle AR.402 en bordure extérieure sud-ouest du périmètre de la cité (fig. 2).

Fig. 2 Localisation de la parcelle AR.402 par rapport à la ville antique de *Vorgium*.

© Gaétan Le Cloirec



Dans ce secteur, la délimitation urbaine est notamment fixée grâce à la mise au jour de plusieurs urnes funéraires qui ne peuvent correspondre à des dépôts réalisés dans l'espace urbain en vertu des coutumes et des lois de l'époque. Avant notre intervention dans l'impasse Le Balp, on en dénombrait une dizaine à l'ouest et au sud de la trame urbaine telle qu'il est possible de la restituer à ce jour. Ces découvertes ponctuelles et dispersées ne témoignaient cependant pas d'une véritable nécropole comparable à celle qui a été repérée en 1868 lors du percement de la route de Callac, au nord-est de la ville, et partiellement fouillée par Paul Du Chatellier en 1898 (Du Chatellier 1900). Ces sépultures ont été retrouvées à l'occasion de trois opérations archéologiques officielles relativement proches de la parcelle AR.402 (fig. 3).

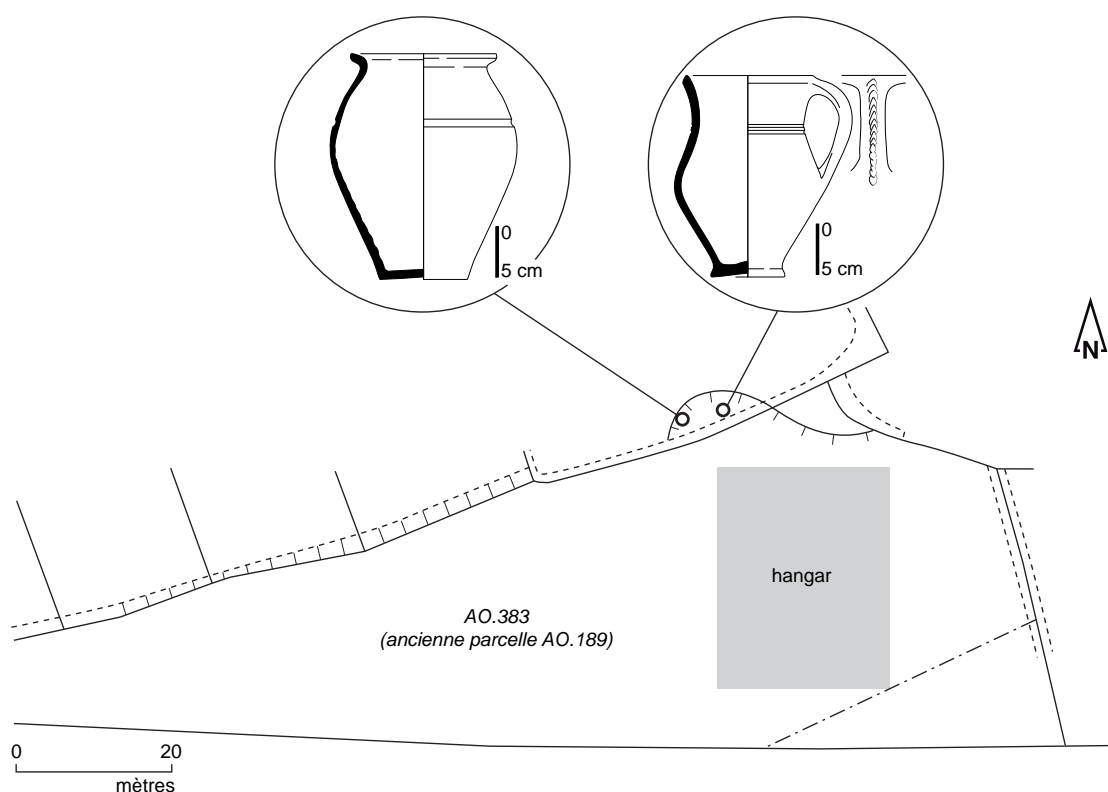


**Fig. 3** Le contexte archéologique autour de la parcelle AR.402 révèle la découverte de plusieurs urnes funéraires et permet de proposer l'implantation de différents axes de circulation en limite sud-ouest de l'agglomération romaine.

© Gaétan Le Cloirec

Un premier ensemble de trois poteries a été mis au jour, en 1985, à l'occasion d'un terrassement réalisé dans la parcelle AO.383<sup>1</sup> bordant la rocade sud de Carhaix (Le Goffic 1985, p. 39-41, fig. 2-4). On a pu identifier un pichet et un vase en céramique commune, alors que le troisième récipient n'était représenté que par un tesson isolé (fig. 4). Ces productions sont datées du II<sup>e</sup> s. par le fouilleur. Le pichet contenait quelques débris osseux calcinés et deux charbons de bois alors qu'un clou en fer très oxydé a été retrouvé à proximité. La fouille du vase a livré, quant à elle, une douzaine de clous en fer et des fragments de verre brûlé. Des débris osseux de petits animaux aurait été retrouvés parmi les cendres, mais cette identification ne semble pas avoir été confirmée par un anthropologue ou un archéozoologue.

<sup>1</sup> Ancienne parcelle AO.189.



**Fig. 4** Urnes funéraires mises au jour en 1985 en limite nord-est de la parcelle AO.383 (d'après Le Goffic 1985, p. 39-41, fig. 2-4).

© Stéphane Jean

En 1994, une autre sépulture isolée a été mise au jour dans la parcelle AR.401<sup>1</sup> située 40 m au nord du terrain concerné par l'actuelle prescription de diagnostic (**fig. 5**, Hervé-Legeard 1994, rapport de sondage site 049). Elle se composait d'une urne ovoïde en céramique commune grise contenant de nombreux fragments d'os calcinés parmi lesquels ont été reconnus les restes de petites vertèbres d'un enfant. Plusieurs clous répartis autour ont permis aux fouilleurs d'envisager que l'urne avait été déposée dans un coffre en bois qui avait également pu accueillir un autre vase et une assiette dont il ne restait qu'un fragment de panse et un fond. À proximité, une couche de charbons de bois retrouvée sur le terrain naturel a été interprétée comme la trace possible d'un repas funéraire. Enfin, un fossé au tracé curviligne est signalé un peu plus au nord. Il présente une largeur de 50 cm pour une profondeur qui n'excède pas 15 centimètres dans le terrain naturel. Son profil en U et la présence de gros blocs de schiste pourraient favoriser l'identification d'une tranchée de fondation de mur, mais les données sont trop succinctes pour confirmer cette hypothèse (qui n'a d'ailleurs pas été proposée par la responsable du sondage).



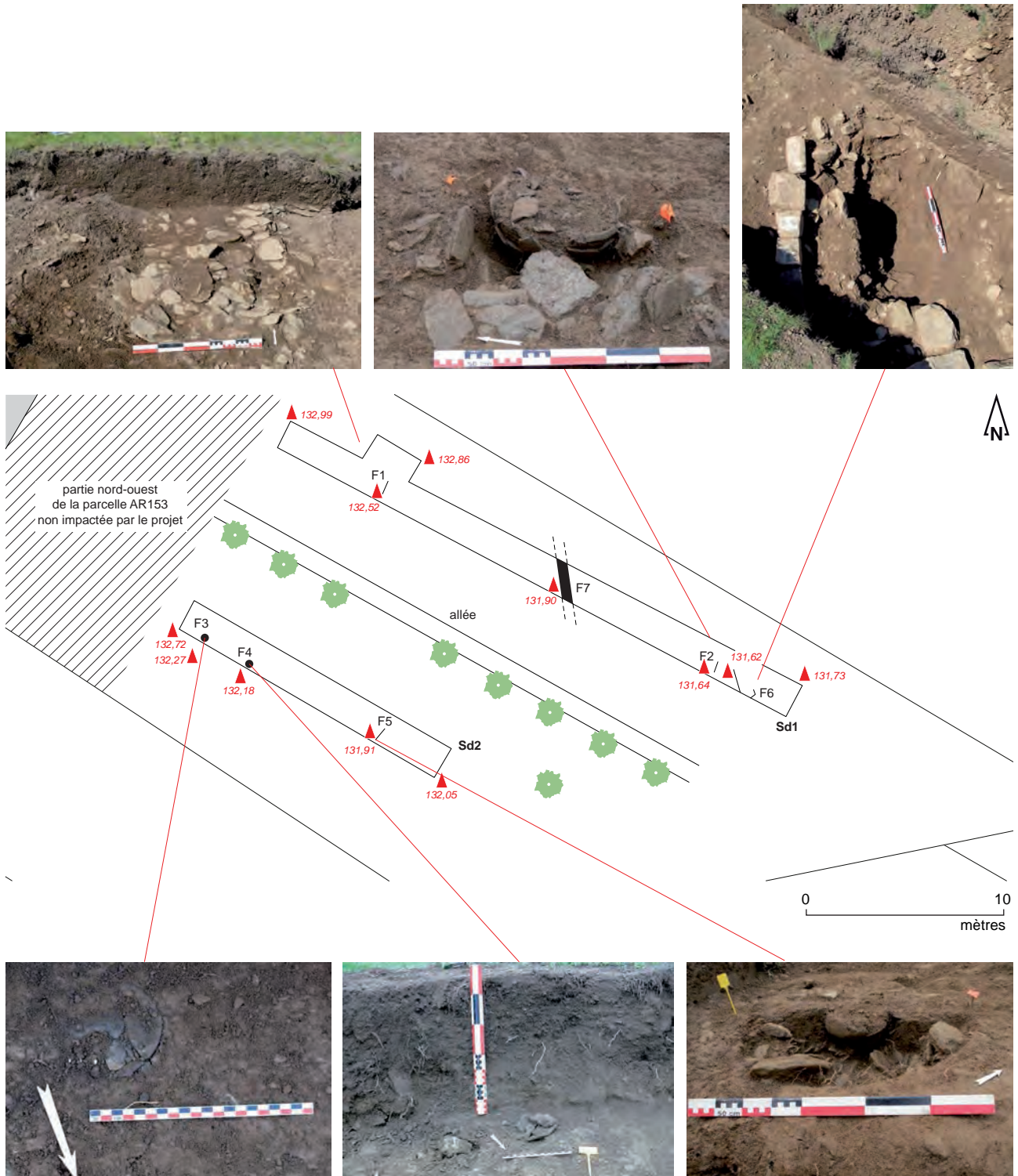
**Fig. 5** Urne funéraire découverte dans la parcelle AR.401 en 1994.

© Catherine Hervé-Legeard

<sup>1</sup> Ancienne parcelle AR.155.

L'opération archéologique la plus récente s'est déroulée en 2012 dans la parcelle AR.153, située légèrement au nord du terrain exploré en 1994 (Rigal 2012). Les deux tranchées réalisées sur les 953 m<sup>2</sup> de l'emprise de prescription ont permis de découvrir cinq urnes funéraires sous 30 cm de terre végétale (fig. 6). Toutes sont datées de la fin du I<sup>er</sup> ou du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Un aménagement quadrangulaire de 1,60 m de long sur plus de 0,80 m de large a aussi été mis au jour (fait 6). Constitué de cinq blocs de schiste et de grès, il pourrait correspondre aux restes d'une inhumation en coffre, mais l'hypothèse d'un *bustum* ou d'un *astrinum* est également envisagée par le fouilleur en raison des traces de feu visibles sur deux pierres. Un fossé en cuvette axé nord-sud a également été fouillé partiellement (fait 7). Large de 40 cm pour 36 cm de profondeur, il a livré du mobilier de la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et du début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

**Fig. 6** Urnes funéraires découvertes dans la parcelle AR.153 en 2012 (d'après Rigal 2012, p. 30 ; p. 36, fig. 7 ; p. 38, fig. 11 ; p. 39, fig. 14 ; p. 41, fig. 16 ; p. 41, fig. 18 ; p. 43, fig. 21). © Stéphane Jean



À première vue, aucune organisation particulière n'émerge de la mise en perspective des découvertes funéraires qui ont été faites au cours des trois opérations précédentes. Leur seul point commun est une localisation près de l'angle sud-ouest de l'emprise rectangulaire correspondant à l'espace urbain de l'Antiquité. À moins de 150 m au nord-est, la fouille du centre hospitalier a démontré que des édifices importants s'inscrivaient toujours dans l'organisation orthonormée du réseau viaire. Cependant, l'intervention complémentaire, réalisée en 2018, a révélé que la chaussée qui passe au sud ne suit pas le schéma général. Bien qu'elle puisse être intégrée à l'espace urbanisé, son tracé oblique pourrait faciliter la circulation des attelages en atténuant la forte pente qui marque la limite sud du plateau. De fait, la direction prise par son extrémité ouest semble pointer vers l'angle de la trame où elle pourrait directement se raccorder à une voie filant vers Quimper. La zone de contact de cet axe majeur avec le périmètre urbain suffirait à expliquer la présence des sépultures, mais la méconnaissance du tracé exact de la chaussée ne permet pas de comprendre encore la logique de disposition des urnes (voir fig. 3).

### 1.3 Problématiques et méthodologie

Le contexte archéologique étant clairement funéraire, l'objectif principal du diagnostic était de vérifier la présence de sépultures sur la parcelle. Il n'était cependant pas possible d'intervenir sur la totalité de sa surface car plusieurs aménagements et plantations empêchaient, ou réduisaient, l'accessibilité à certaines parties (fig. 7).



Fig. 7 Contraintes d'implantation des sondages archéologiques dans la parcelle.

© Gaëtan Le Cloirec

Deux rangées d'arbres fruitiers orientées nord-sud constituaient les obstacles les plus gênants, mais la présence d'un potager, à l'ouest, et d'un terrain de boules, à l'est, représentaient aussi des contraintes qu'il a fallu gérer. Dans le premier cas, une partie des légumes a été retirée en urgence pour permettre la réalisation d'un sondage. L'espace de jeu a quant à lui été épargné puisqu'il aurait fallu abattre un arbre ou deux pour y accéder. De plus, la gestion des déblais aurait été compliquée par l'exiguïté de cette



extrémité de parcelle et par le surplomb qu'elle présente au-dessus de la rue Sébastien Le Balp. La majorité des tranchées a donc été implantée dans la partie centrale du terrain en essayant d'approcher au plus près possible ses limites sud, est et ouest. Le côté nord, occupé par des cabanons de jardin, a été préservé, pour permettre la circulation des personnes et de l'engin, après avoir constaté la moindre profondeur du terrain naturel et l'absence de vestiges de ce côté.

Cinq tranchées ont été réalisées à l'aide d'une pelle à pneus de 13 t car l'accès ne pouvait se faire sans rouler sur la surface goudronnée de la parcelle voisine à l'ouest. Les deux archéologues présents ont ensuite mis en évidence les vestiges pendant 4 jours avant qu'un topographe n'intervienne pendant une demi-journée. Le rapport a ensuite été réalisé par le responsable d'opération avec la collaboration d'une anthropologue, d'une céramologue et d'un dessinateur infographe.

L'étude archéologique s'est concentrée sur l'organisation de la nécropole afin d'essayer d'en déterminer l'extension et la disposition par rapport à la ville antique et aux axes de circulation environnants.

Une rapide étude anthropologique a été entreprise en parallèle sur les dépôts n° 1, 15 et 21 afin de garantir la nature funéraire des vases retrouvés et d'en évaluer l'intérêt. La trop faible quantité d'ossements retrouvés dans la céramique n° 15 n'a cependant pas permis de développer son analyse autant que les deux autres.

Enfin, l'étude des contenants s'est limitée aux fragments supérieurs des vases qui s'étaient totalement désolidarisés du reste, en plus des trois urnes prélevées. S'y ajoutent quelques tessons retrouvés ponctuellement et pouvant correspondre aux restes de dépôts entièrement bouleversés. L'objectif principal était de confirmer la période d'enfouissement des urnes.

## 2. Présentation des vestiges

### 2.1 Organisation du site

Quatre tranchées-sondages orientées nord-sud ont été ouvertes dans l'emprise (fig. 8 et 9). Trois d'entre-elles (S2, S3, S4) sont disposées au milieu du terrain avec des intervalles de 3,40 m et 5,30 m ; leurs extrémités sud sont reliées par une tranchée perpendiculaire de 14,30 m (S5) qui a été élargie à l'angle de S4 et S5. Le quatrième sondage (S1) longe la bordure occidentale du terrain au-delà d'une des deux rangées d'arbres.



**Fig. 8a** Vue générale du sondage 1.

© Gaétan Le Cloirec



**Fig. 8b** Vue générale du sondage 2.  
© Gaétan Le Cloirec



**Fig. 8c** Vue générale du sondage 3.  
© Gaétan Le Cloirec



**Fig. 8d** Vue générale du sondage 4.  
© Gaétan Le Cloirec



**Fig. 8e** Vue générale du sondage 5.  
© Gaétan Le Cloirec

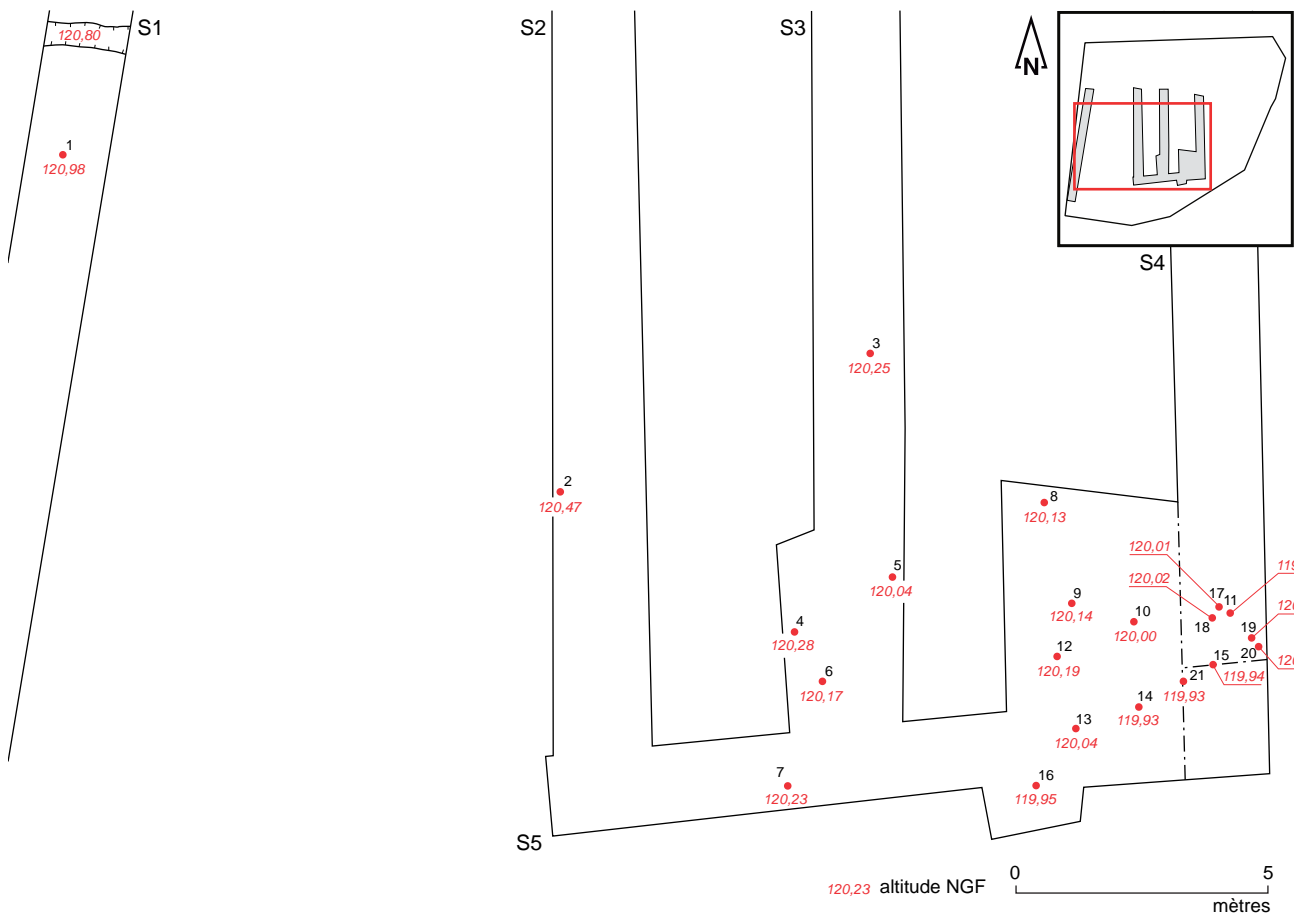
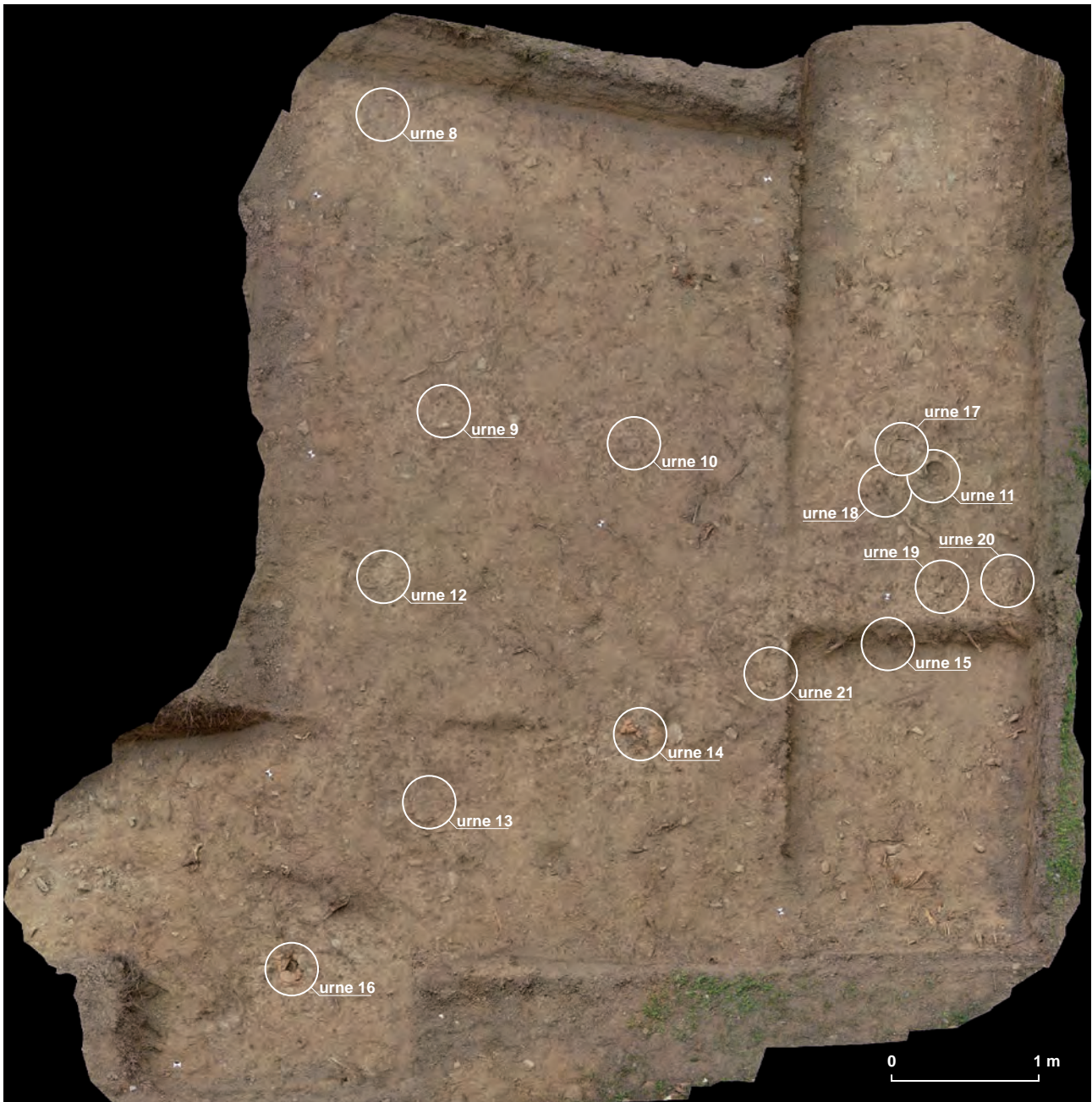


Fig. 9 Plan général des vestiges archéologiques.

© Gaétan Le Cloirec

D'imposants conifères, plantés en bordure sud de la parcelle, expliquent la présence de nombreuses racines sous l'épaisseur de terre végétale remuée par les labours. Le réseau, particulièrement dense et relativement fin, pénètre la moindre anomalie du substrat schisteux et complique la mise en évidence des structures archéologiques. Malgré la mauvaise lisibilité du terrain, une vingtaine de dépôts funéraires a été repérée dans les sondages avec une plus forte concentration dans la partie sud-est (fig. 10 et 11). De ce côté, on note même un regroupement de six céramiques (dépôts 11, 15, 17, 18, 19 et 20), alors que la distance entre toutes les autres sépultures est de 1 à 2 m environ. Un seul vase (dépôt n° 1), retrouvé dans la partie nord du sondage 1, semble isolée près de la limite ouest du terrain. Il se trouve à 2 m au sud d'une anomalie linéaire orientée est-ouest, qu'il était tentant d'interpréter comme un fossé au premier abord (fig. 12). Une rapide fouille manuelle n'a cependant pas permis de confirmer cette hypothèse car le fond et le tracé du creusement sont finalement apparus très irréguliers. L'absence de prolongement dans le sondage 2 ne favorise pas non plus l'idée d'un fossé, mais suggère plutôt celle d'une simple empreinte de racine. La découverte de deux tessons, l'un antique et l'autre moderne, conforte cette interprétation (cf. 4.1).



**Fig. 10** Vue zénithale de la zone où se concentre la majorité des urnes funéraires mises au jour.

© Gaétan Le Cloirec



**Fig. 11** Concentration d'urnes dans la partie sud-est du terrain.

© Gaétan Le Cloirec



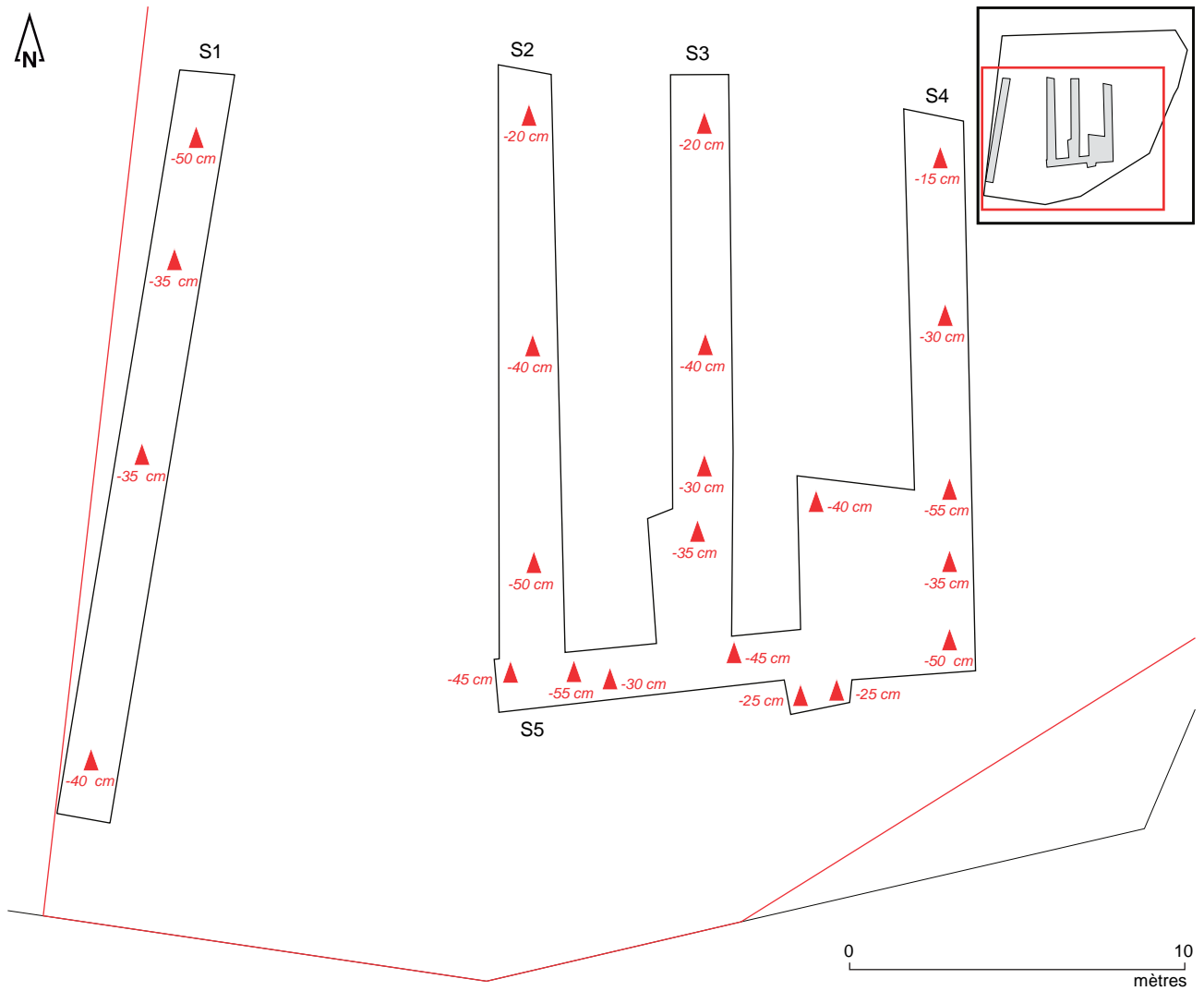
**Fig. 12** Anomalie linéaire dans le terrain naturel.

© Gaétan Le Cloirec

La profondeur d'apparition des céramiques varie entre 20 et 30 cm par rapport au niveau actuel. Elle est relativement régulière, mais ne correspond pas à un même état de conservation des dépôts sur l'ensemble de la parcelle. Ceux-ci sont effectivement en meilleur état au sud puisque ceux qui se trouvent dans le sondage 5 et à l'extrémité sud du sondage 4 correspondent même à des récipients archéologiquement complets (dépôts n° 11, 14, 16, 17). Les autres sont écrêtés à des niveaux divers et ont généralement perdu la moitié ou le quart supérieur de leur hauteur. Quelques-uns ont enfin été largement bouleversés par les labours et les racines, de sorte qu'il n'en reste que quelques tessons (dépôts n° 4), parfois déplacés (dépôts n° 3, 5 et 6). Ceci amène à penser que le profil actuel du terrain n'est pas celui de l'Antiquité. Il faut sans doute considérer qu'il existait une légère pente nord-sud qui a été progressivement atténuée par les labours entraînant l'arasement, de plus en plus important, des sépultures vers le nord. De ce côté, l'apparition moins profonde du substrat schisteux conforte cette idée qui peut même suggérer la disparition complète de certaines tombes (fig. 13). En considérant cette probabilité, il serait possible que la concentration des sépultures constatée du côté sud ne soit pas véritablement représentative d'une localisation préférentielle, mais découle, du moins partiellement, de l'usage agricole du terrain depuis l'abandon de la nécropole.

Les céramiques conservées en place sont généralement posées dans une fosse correspondant à leur taille et entamant le substrat géologique d'une dizaine de centimètres. Il semble que quelques exemplaires soient implantés dans un creusement un peu plus grand, mais la sécheresse du terrain et la présence de nombreuses racines n'ont pas permis de valider ce point. La fouille complète des structures semble être le seul moyen de pouvoir le vérifier.

Le temps limité du diagnostic et la fragilité des céramiques ont justifié leur préservation sur site en accord avec le Service régional de l'archéologie. Deux urnes, arrachées au moment de l'ouverture mécanique des sondages ont seulement été transférées dans les locaux de l'Inrap (dépôt n° 15 et 21). Une troisième tombe est la seule à avoir été fouillée méthodiquement car sa localisation en menaçait la conservation (dépôt n° 1). Elle a effectivement été mise au jour dans la zone utilisée comme potager à une profondeur assez faible pour être atteinte par un motoculteur. Les tessons épars correspondant aux dépôts n° 3, 5 et 6 ont également été recueillis.



**Fig. 13** Profondeurs d'apparition du substrat schisteux dans les sondages.

© Gaétan Le Cloirec

## 2.2 Inventaires des céramiques retrouvées et observations de terrain

Note : comme il n'est pas toujours évident que nous ayons affaire à des urnes funéraires, nous préférons employer le terme de « dépôt » à ce stade. Certains récipients peuvent effectivement correspondre à des céramiques d'accompagnement et certains lots, mal conservés, peuvent regrouper les restes de plusieurs contenants.

**Dépôt n° 1** : fond de vase en céramique commune sombre. Diam. : 23 cm. Clou en fer au sud (section carrée). Installé dans une fosse correspondant à la taille de la céramique (**fig. 14, 15 et 16**)

**Dépôt n° 2** : céramique à pâte fine bicolore. Diam. : 15 cm. Élément en fer au nord (**fig. 17**).

**Dépôt n° 3** : arraché par les racines. Une vingtaine de tessons a été recueillie.

**Dépôt n° 4** : céramique commune à pâte fine orangée. Diam. estimé : 15 cm. Un seul gros tesson visible au sud (**fig. 18**).

**Dépôt n° 5** : arraché par les racines. Une trentaine de tessons a été recueillie.



Dépôt n° 6 : arraché par les racines. Sept tessons ont été recueillis.

Dépôt n° 7 : col d'amphore à pâte claire (fig. 19).

Dépôt n° 8 : céramique commune sombre. Diam. : 19 cm. Pierres de quartz au nord (fig. 20).

Dépôt n° 9 : céramique commune à pâte grise. Diam : 14 cm. Caillou de granite contre le côté sud (probablement dans le comblement d'une fosse) (fig. 21).

Dépôt n° 10 : petit vase en commune sombre (forme fermée). Diam. : 11 cm (fig. 22).

Dépôt n° 11 : céramique en commune sombre à pâte grise probablement complète. Diam. : 15 cm. Fragment d'os visible (crâne ?) (fig. 23).

Dépôt n° 12 : céramique commune sombre à pâte grise micacée (fond ?). Diam. : 13 cm (fig. 24).

Dépôt n° 13 : céramique commune à pâte orangée. Diam. : 22 cm. Esquilles d'os en surface (fig. 25).

Dépôt n° 14 : vase complet en céramique commune sombre. Couvert par un fragment de *tegula*. Diam. ext. : 15 cm (au niveau de la lèvre), diam. int. : 13 cm. Autre fragment de tuile et plaque de schiste affaissés à l'est (fig. 26).

Dépôt n° 15 : céramique commune sombre à pâte grise avec décor de traits lustrés verticaux. Prélevée au décapage. Prof. : 20 cm sous niveau actuel.

Dépôt n° 16 : vase complet en céramique commune sombre couverte par un fragment de *tegula*. Diam. : 14 cm. Présence d'un clou à proximité (fig. 27).

Dépôt n° 17 : céramique commune sombre à pâte grise micacée. Décor de lignes horizontales sur la panse. Diam. : 18 cm. Contient des fragments d'os (dont certains mesurent 1,5 cm de long) (fig. 28).

Dépôt n° 18 : fragments de céramique commune sombre à pâte grise micacée. Il peut s'agir de fragments de l'urne n° 17. Long. : 9 cm (fig. 28)

Dépôt n° 19 : vase ou cruche en céramique commune claire à pâte fine rosée à l'extérieur et grise à l'intérieur (cruche couchée ?). Diam. : 15 cm (fig. 29).

Dépôt n° 20 : vase en céramique commune sombre brune. Diam. : 15 cm ?. Esquilles d'os en surface (fig. 29).

Dépôt n° 21 : partie inférieure d'un vase en céramique commune sombre grise. La moitié orientale a été emportée au moment de l'ouverture mécanique de la tranchée-sondage. Possible mélange de tessons avec le dépôt n° 15 (fig. 30).



**Fig. 14** Dépôt n° 1.  
© Gaétan Le Cloirec



**Fig. 15** Fouille du dépôt n° 1.  
© Gaétan Le Cloirec



**Fig. 16** Vestige de la fosse d'installation de l'urne n° 1 après extraction de celle-ci.  
© Gaétan Le Cloirec



**Fig. 17** Dépôt n° 2.  
© Gaétan Le Cloirec



**Fig. 18** Dépôt n° 4.  
© Gaétan Le Cloirec



**Fig. 19** Dépôt n° 7.  
© Gaétan Le Cloirec



**Fig. 20** Dépôt n° 8. Les quelques pierres qui l'entourent comblent probablement une fosse d'installation plus large que le vase.  
© Gaétan Le Cloirec



**Fig. 21** Dépôt n° 9.  
© Gaétan Le Cloirec



**Fig. 22** Dépôt n° 10.  
© Gaétan Le Cloirec



**Fig. 23** Dépôt n° 11.  
© Gaétan Le Cloirec



**Fig. 24** Dépôt n° 12.  
© Gaétan Le Cloirec



**Fig. 25** Dépôt n° 13.  
© Gaétan Le Cloirec



**Fig. 26** Dépôt n° 14.  
© Gaétan Le Cloirec



**Fig. 27** Dépôt n° 16.  
© Gaétan Le Cloirec



**Fig. 28** Dépôts n° 11, 17 et 18.  
© Gaétan Le Cloirec



**Fig. 29** Dépôts n° 19 et 20.  
© Gaétan Le Cloirec



**Fig. 30** Dépôt n° 21.  
© Gaétan Le Cloirec

### 3. Étude archéoanthropologique des tombes secondaires à crémation par Myram Le Puil-Texier

#### 3.1 Objectifs et méthode d'analyse des structures secondaires de dépôt de crémation

Les méthodes de fouilles mises en œuvre visent à appréhender le rituel funéraire à travers l'aménagement des tombes, le mode de dépôt des ossements brûlés (en urne ou en pleine terre), la disposition du mobilier pouvant également accompagner le défunt (offrande, viatique, *etc.*). Les urnes ont été prélevées sur le terrain, solidarisées par un film cellophane, afin d'être fouillées en laboratoire. La méthode de fouille et d'analyse des dépôts cinéraires s'appuie sur le protocole développé par Duday H., Depierre G., Janin T. (Duday *et al.*, 2000). Cette approche méthodologique est toutefois adaptée en fonction de l'état des dépôts, et du temps d'étude dévolu dans le contexte de l'archéologie préventive. De l'approche maximaliste consistant à la fouille minutieuse intégrale des dépôts osseux, considérés comme des « micro-gisements » archéologiques (Grévin, 1990 ; Duday *et al.*, 2000), à un traitement plus rapide, généralement réservé aux séries numériquement importantes et appliqué ici aux dépôts incomplets, qui conduit à tamiser sous un filet d'eau les lots d'ossements (Roger, 1996). Dans tous les cas de figure, nous avons procédé au tamisage (mailles 2 et 1 mm) des sédiments provenant des vases cinéraires.

La fouille des urnes a été réalisée par passées consécutives horizontales d'environ 2cm, épaisseur légèrement variable selon la configuration de l'amas osseux. Chaque niveau a fait l'objet d'une documentation photographique et de relevés si nécessaire. Le sédiment a été systématiquement prélevé et tamisé (maille 2 à 1 mm) afin de récolter le reste des fragments osseux et tout autre fragment de mobilier millimétrique. À la suite de ce traitement, les fragments osseux ont été triés selon leur appartenance à un segment anatomique, par niveau, puis pesés. Ce protocole permet d'évaluer le degré de représentation de chaque partie anatomique dans l'objectif de préciser si l'échantillon est le résultat d'une collecte préférentielle ou au contraire s'il n'y a pas de sélection particulière. Cette méthode permet aussi de resituer stratigraphiquement les segments anatomiques afin d'identifier d'éventuel agencement particulier dans le vase ossuaire. Les objectifs de l'analyse des restes osseux consistent enfin à estimer le nombre d'individus dans la sépulture, l'âge au décès, et éventuellement le genre<sup>1</sup>. L'étude des restes brûlés présente de nombreuses limites liées à la représentation des fragments osseux. L'estimation de l'âge au décès repose sur l'observation de différents critères de maturation osseuse et dentaire. Pour les individus adultes, les principaux indicateurs sont le degré de synostose des sutures crâniennes (Masset 1982), la dimension des fragments (épaisseur de la corticale des os longs notamment), le degré de maturité des extrémités (ossification des épiphyses) et les éventuels indices de dégénérescence (type arthrose). Pour les individus immatures, l'observation du stade de maturation dentaire (Moorrees *et al.* 1963a et b ; Ubelaker 1984) croisée à celle de la maturation osseuse (apparition et fusion de points d'ossifications secondaires, Birkner 1980) sont les critères les plus fréquemment utilisés pour proposer une fourchette d'âge généralement assez large.

<sup>1</sup> La diagnose sexuelle est rarement possible sur les os incinérés en raison de la déformation induite par la combustion (Duday *et al.*, 2000, p. 8).



## 3.2 Catalogue des tombes étudiées

### Urne n° 1

#### Le dépôt

Le dépôt est constitué d'une unique urne en céramique. En dehors, d'une petite tige métallique provenant d'un clou, retrouvée au sein de l'ossuaire, aucun autre mobilier n'était associé.

#### Le contenu de l'urne

Conservée sur une hauteur de 14 cm, l'urne n'est pas complète. Elle livre, dès le sommet du comblement, des esquilles osseuses dispersées. La terre de remplissage est constituée de limon argileux brun comprenant une forte densité de cailloutis issus principalement d'altération de plaquettes de schiste et plus rarement de quartzite. Le fond de l'urne comprend une fine couche de gravillons consécutive à des phénomènes de bioturbations : percolation, activités des lombrics. Le contenu de l'urne a été modifié au cours de son enfouissement. Il a fait l'objet d'une fouille en trois niveaux (fig. 31).

N° de relevé	hauteur	Descriptif sommaire
R1 (sans photographie)	14-7 cm	Ossements dispersés dans comblement (limon argileux avec forte inclusion de cailloutis de schiste, plus rarement de quartzite, issu probablement du remplissage de la fosse)
R2	7-5 cm	Concentration lot ossements composés surtout de vertèbres, toujours dans une matrice de limon argileux avec forte inclusion de cailloutis de schiste, plus rarement de quartzite. Tige en fer (clou).
R3	5-0 cm	Ossements un peu plus concentré cependant avec toujours présence de sédiment interstitiel. Au fond fine couche de cailloutis (bioturbations).

**Fig. 31** Description sommaire du contenu de l'urne n°1. © Myriam Le Pail-Texier

#### Données biologiques

Les esquilles osseuses recueillies ont un poids total de 234,67g (fig. 32). Elles se composent principalement de fragments d'os longs des membres inférieurs et supérieurs, de rares fragments de dents et de côtes. Les épiphyses sont en revanche mal conservées. Quelques éléments vertébraux, bien représentés, ont été déposés en poignée au sein de l'ossuaire. Ces pièces osseuses correspondent à un sujet d'âge adulte.

Les indicateurs de l'âge au décès sont les suivants:

- listel vertèbre thoracique fusionné
- diamètre diaphysaire
- épaisseur de la voûte crânienne

tombe 1	PRLVT fosse	R1	R2	R3	Total
Crâne	1,71	7,53	2,08		11,32
Mandibule			2,37		2,37
dents sup.					
dents inf.					
dents indéterminées		0,26	0,35	0,34	0,95
os hyoïde					
osselets oreille					
cartilage calciné					

tombe 1	PRLVT fosse	R1	R2	R3	Total
Tête					14,64
Atlas					
Axis					
vert C3-C7					
Vert Thoraciques			33,91		33,91
vert. Lombaires					
Vert. Indéterminées					
Sacrum					
coccys					
côtes	0,31	0,1		0,25	0,66
sternum					
Tronc					34,57
Clavicule					
scapula		0,54			0,54
humérus		7,75	6,79		14,54
radius					
ulna					
carpe					
métacarpe					
phalanges main				0,39	0,39
diap. membres sup.			1,65	1,68	3,33
membres supérieurs					18,8
coxal			1,7		1,7
fémur			2,21	2,23	4,44
patella					
tibia				9,02	9,02
fibula					
tarse					
métatarses					
phalanges pieds				1,02	1,02
sésamoïde					
diap. membres inf.				8,7	8,7
membres inférieurs					24,88
MTC,MTT, Pm, Pp					
Total déterminé					92,89
os plat		0,62	1,37	0,88	2,87
os court ou épiphyse	1,39	2,24	7,71	5,07	16,41
diap. Indet.	2,88	33,04	21,32	29,27	86,51
esquilles	0,9	1,66	17,61	15,82	35,99
Total indéterminé					141,78
Total					234,67

**Fig. 32** Données pondérales des os par relevé et région anatomique (selon Duday et al. 2000).

© Myriam Le Pail-Textier

### Le mobilier associé

Une tige en fer d'un petit clou.

### Degré d'ustion

Les os ont acquis une couleur blanche, indiquant un degré d'ustion d'au moins 650°C.

## Urne n° 21

### Le dépôt

Le dépôt est constitué d'une unique urne en céramique, dont il ne reste que la partie inférieure.

### Le contenu de l'urne

Seul le fond de l'urne est conservé sur une hauteur de 7 cm. Son contenu a été tamisé. Le comblement constitué de limon argileux comprend de nombreux fragments de plaquettes de schistes. Le fond de l'urne est tapissé de radicelles.

### Données biologiques

Les ossements recueillis, d'un poids total de 12.42 g, correspondent aux restes très partiels d'un sujet d'âge adulte (**fig. 33**).

Les indicateurs d'âge au décès sont les suivants :

- Épiphyse distale humérus soudée
- Épaisseur corticale osseuse

Tombe 21		Total
Crâne	1,63	1,63
Mandibule		
dents sup.		
dents inf.		
dents indéterminées		
os hyoïde		
osselets oreille		
cartilage calciné		
Tête		1,63
Atlas		
Axis		
vert C3-C7		
Vert Thoraciques		
vert. Lombaires		
Vert. Indéterminées		
Sacrum		
coccys		
côtes		
sternum		
Tronc		0
Clavicule		
scapula		
humérus	1,08	1,08
radius		
ulna		
carpe		
métacarpe		
phalanges main		
diap. membres sup.		

Tombe 21		Total
membres supérieurs		1,08
coxal		
fémur		
patella		
tibia	2,01	2,01
fibula		
tarse		
métatarses		
phalanges pieds		
sésamoïde		
diap. membres inf.		
membres inférieurs		2,01
MTC,MTI, Pm, Pp		
Total déterminé		4,72
os plat	2,96	2,96
os court ou épiphyse		
diap. Indet.	1,78	1,78
esquilles	2,96	2,96
Total indéterminé		7,7
Total		12,42

**Fig. 33** Données pondérales des os par relevé et région anatomique (selon Duday et al. 2000).  
© Myriam Le Pail-Texier

### Degré d'ustion

Les os ont acquis une couleur blanche, indiquant un degré d'ustion d'au moins 650°C.

### 3.3 Conclusion et perspectives de l'étude anthropologique

L'objectif de cette étude liminaire était d'évaluer le degré de conservation des dépôts et des ossements. Deux urnes ont été prélevées et étudiées en laboratoire (fig. 34). Dans l'ensemble, un dépôt incomplet (urne 1), cependant suffisamment bien conservé, apporte des informations biologiques substantielles. En revanche, il est moins porteur d'information sur le contenu de l'urne qui a été considérablement modifié après son enfouissement, notamment parce qu'il a été arasé et a subi d'importantes bioturbations, tout comme l'urne 21. Malgré ces limites, cette première approche confirme l'intérêt de mener une étude sur l'ensemble des dépôts cinéraires mis au jour dans le cadre de cette opération de diagnostic archéologique.

La poursuite de la fouille permettra de préciser les pratiques funéraires mises en œuvre dans cet espace sépulcral proche de la cité antique de Carhaix.

Fait	Poids os/grammes	Dépôt	Traitement	Âge au décès
1	234.67	incomplet	Fouille manuelle	adulte
2	0.84	incomplet	Non fouillé	indéterminé
15	1.1	incomplet	Non fouillé	indéterminé
21	12.42	incomplet	Fouille manuelle	adulte

**Fig. 34** Tableau récapitulatif des prélèvements des dépôts cinéraires. © Myriam Le Pail-Texier



## 4. Étude du mobilier archéologique par Françoise Labaune-Jean

L'intervention a livré un lot de mobilier assez restreint qui correspond, pour l'essentiel, aux trois urnes prélevées ainsi qu'à plusieurs autres dont ne témoignent que quelques tessons. Au total, il comprend : 277 fragments de récipients en céramique, 4 fragments d'objets en fer, 1 scorie métallique, 22 fragments de *tegulae*.

L'ensemble a été inventorié, comptabilisé, dessiné (pour les éléments identifiables) et conditionné selon les normes en vigueur.

### 4.1 Le mobilier céramique par contexte

#### Hors contexte (S1)

Lot de 9 tessons comprenant : 1 tesson de panse en sigillée de Gaule du Sud, 7 tessons de panse d'amphore et un rebord de pot à glaçure en usage à partir du XVII<sup>e</sup> siècle.

#### Anomalie linéaire à l'extrémité nord du sondage (S1)

Lot de 2 tessons appartenant à une panse d'amphore antique à pâte beige et à une panse de récipient moderne ou plus récent. Datation hétérogène.

#### Dépôt n° 1 (S1)

Lot de 62 tessons appartenant à un même récipient en céramique commune sombre. On y note un éclat de bord à lèvre en amande courte et plusieurs morceaux de panse courbe avec un décor de cannelures horizontales superposées. Ce type de profil de lèvre se rapporte à un pot, mais on le retrouve sur plusieurs profils en usage aussi bien au I<sup>er</sup> siècle qu'à la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle – courant du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Il est impossible de trancher ici en faveur de l'une ou l'autre des propositions. Le remontage de la partie inférieure du vase donne un fond plat légèrement rentrant et une panse ovoïde à décor de cannelures horizontale en partie supérieure. L'objet est écrêté au niveau de l'épaule. (**fig. 35**)

#### Dépôt n° 2 (S2)

Lot de 31 éclats de panse appartenant à un même récipient à pâte fine bicolore et à surface externe lissée (coupe ou forme fermée ?). Cette catégorie de pâte est en usage à partir de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. et perdure jusqu'au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

#### Dépôt n° 3 (S3)

Lot de 21 tessons en céramique correspondant à deux individus. Le premier (10 NR) est en céramique commune sombre. Il s'agit de la base d'un pot à fond plat. Les tessons restant entrent dans la catégorie des amphores. Ils appartiennent à un même individu à pâte beige jaune, peut-être une amphore Pasc. 1. Celle-ci a peut-être été utilisée de façon fragmentaire pour fermer l'urne cinéraire en commune sombre. Sa présence peut permettre d'envisager un enfouissement dans le courant du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. mais rien ne peut écarter l'hypothèse d'un remploi plus récent (**fig. 35**).

**Dépôt n° 4 (S3)**

Lot de 7 tessons appartenant à la panse d'un récipient en céramique commune claire (cruche d'accompagnement ?) et au col d'un pot en commune sombre brûlé (1 NR). La datation se place au cours de l'Antiquité sans précision possible.

**Dépôt n° 5 (S3)**

Lot de 28 tessons appartenant à deux (voire trois) individus. Le premier est illustré par un unique tesson de bord. Il s'agit d'un bord d'écuelle en *terra nigra* de type Menez 22. Il a éventuellement pu être utilisé comme couvercle comme c'est le cas régulièrement pour ce type de forme ouverte. Les autres tessons appartiennent au fond et à la panse d'un pot en commune sombre, à panse globulaire. Si l'on se base sur la forme en *terra nigra*, celle-ci est en usage durant la première moitié et le milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Toutefois, un tesson supplémentaire en commune sombre s'apparente très certainement à un pichet en usage à Carhaix à partir de la fin du 11<sup>e</sup> siècle. Le lot est donc hétérogène pour l'Antiquité (fig. 35).

**Dépôt n° 6 (S3)**

Lot de 7 tessons appartenant à un même récipient. L'assemblage des tessons permet de restituer une portion de panse d'amphore à pâte orangée à inclusions de quartz (production gauloise probable). Il pourrait s'agir d'un élément retaillé en disque afin d'être utilisé comme bouchon. L'aspect ne permet pas d'affiner la datation au cours de l'Antiquité (fig. 35).

**Dépôt n° 7 (S5)**

Lot de 36 éclats appartenant à un même récipient. Dotés d'une pâte claire, ils peuvent correspondre à la panse d'une amphore, peut-être de type Gauloise 4 de Narbonnaise. Cette amphore est présente à Carhaix dans des contextes à partir de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle au courant du 11<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Ici, il est possible que le fragment de panse auxquels se rattachent ces éclats ait pu servir de couvercle ou de marqueur de l'emplacement de l'incinération. Cependant, comme les restes (goulot ou base) apparaissent comme plantés en terre, on ne peut complètement écarter la possibilité du emploi comme urne d'une amphore fragmentaire.

**Hors contexte (S4)**

Lot de 6 tessons comprenant un tesson indéterminé à pâte oxydante et 5 tessons en commune sombre dont un bord à lèvre en amande courte. La datation ne peut être précisée, entre le 1<sup>er</sup> siècle et le courant du 11<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

**Dépôt n° 8 (S4)**

Lot de 10 tessons appartenant à un même récipient en céramique commune sombre, à pâte gris claire. Les tessons correspondent à la panse du vase, et ne permettent pas d'identifier un profil particulier pour préciser la datation au cours de l'Antiquité.

**Dépôt n° 9 (S4)**

Lot de 6 tessons appartenant à un même récipient en céramique commune sombre, à pâte gris claire. Les tessons correspondent à la panse du vase, et ne permettent pas d'identifier un profil particulier pour préciser la datation au cours de l'Antiquité.

**Dépôt n° 11 (S4)**

Lot de 20 tessons appartenant à un même récipient en céramique commune sombre, à pâte gris claire. Les tessons correspondent en grande partie à l'ouverture du vase, définie par une lèvre éversée à extrémité arrondie. La pâte est fortement érodée et rend la lecture difficile. Ce type de profil de lèvre appartient à un pot mais on le retrouve sur plusieurs profils en usage aussi bien au I<sup>er</sup> siècle qu'à la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle – courant du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Il est impossible de trancher ici en faveur de l'une ou l'autre des propositions (fig. 35).

**Dépôt n° 13 (S5)**

Lot de 25 tessons appartenant à un même récipient en céramique commune claire. Il s'agit de fragments de panse d'une cruche, voire d'un pot. Cette catégorie de pâte correspond habituellement plutôt à un récipient d'accompagnement mais il semble cependant avoir été choisi ici pour servir comme contenant funéraire. On note un possible éclat d'anse à bourrelet. Celui-ci est associé à un seul tesson à pâte grise. La datation ne peut être précisée, entre le I<sup>er</sup> siècle et le courant du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

**Dépôt n° 14 (S5)**

Mobilier composé d'un tesson de bord de récipient en céramique commune sombre et de 17 fragments d'une tuile plate associée. Le bord possède un profil en amande courte légèrement éversée. Ce type de lèvre existe sur des pots en usage au cours du I<sup>er</sup> siècle, mais on la retrouve aussi sur des récipients de la seconde moitié du II<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. (fig. 35).

**Dépôt n° 15 (S4)**

Lot de 52 tessons appartenant à un même récipient en céramique commune sombre. Il s'agit de fragments de panse et de fond d'un pot, à pâte grise, assez bien cuite, de production locale, ayant été utilisé comme contenant funéraire. La surface externe est entièrement recouverte d'un décor de bandes lissées juxtaposées à la verticale. Le récipient a été arraché à peu près à mi-hauteur et aucun fragment de bord n'a été mis au jour lors du diagnostic. Il est ainsi difficile de trancher de façon certaine entre deux périodes possibles : celle du I<sup>er</sup> siècle et la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle et le courant du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. où ce type de décor est largement employé (fig. 35).

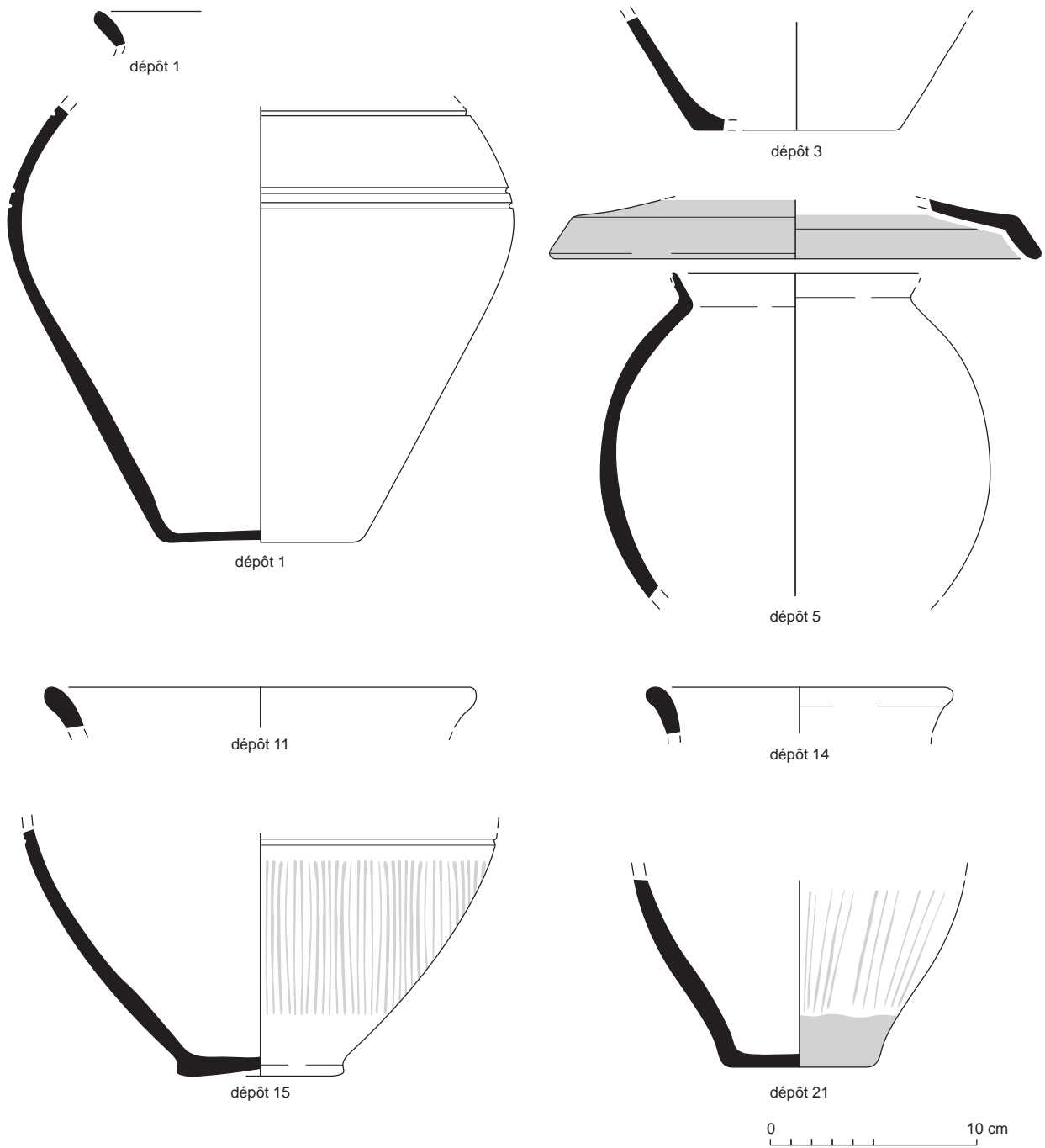
**Nettoyage entre dépôts 15 et 21 (S4)**

Lot de 3 tessons appartenant à : une panse d'amphore indéterminée (pâte usée) et un éclat de panse en céramique commune sombre. I<sup>er</sup> siècle - III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

**Dépôt n° 21 (S4)**

Lot de 51 tessons appartenant à un même récipient en céramique commune sombre, à pâte gris claire. La plupart d'entre eux permettent de restituer la base d'un pot à fond plat assez étroit et surface externe à décor de bandes lissées verticales. La pâte présente les caractéristiques des pâtes locales en usage dans l'Antiquité, mais en l'absence d'élément de forme la datation ne peut être précisée. Des pots similaires sont plutôt reconnus à Carhaix pour la fin du II<sup>e</sup> et le courant du III<sup>e</sup> siècle. Toutefois, on retrouve des dispositions décoratives similaires dans des contextes de Quimper attribués au I<sup>er</sup> siècle (fig. 35).





**Fig. 35** Relevés des différentes céramiques prélevées ou des tessons recueillis en surface.

© Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean

## 4.2 Le mobilier associé

En plus des tessons en céramique, il faut noter la présence de tuiles plates associées aux dépôts 5 et 14. Elles ont pu servir à protéger la surface des urnes après enfouissement, ou bien faire office de couvercle au récipient servant de contenant. Près du dépôt n° 1, il faut également signaler la présence d'un clou d'assemblage en fer à associer à un aménagement ou présent dans les bois utilisés lors de la crémation.

## 4.3 Les premiers apports du mobilier

S'agissant des restes liés à un espace funéraire, les éléments présentés ici n'offrent qu'un aperçu incomplet. Les tessons ont en effet été recueillis en surface des incinérations quand ils étaient bougés ou quand les urnes étaient érodées et déposées en surface. Une seule a fait l'objet d'un prélèvement *ad hoc* pour étude anthropologique. On est donc face à des éléments susceptibles d'être complétés par le mobilier resté sur site.

Cet ensemble permet cependant de compléter les connaissances sur les pratiques funéraires antiques à Carhaix. Le lot se compose en effet en grande majorité des restes de plusieurs urnes à incinération, voire de quelques éléments de protection et/ou d'accompagnement. À ce stade, les urnes apparaissent plutôt de manière isolée, avec très peu d'éléments d'accompagnement. D'une manière générale, le répertoire des récipients employés comme contenant a recours à des pots de production locale, en privilégiant ceux de type pot de cuisson en céramique réductrice.

Quand les individus mis au jour sont suffisamment conservés, il s'agit principalement des restes de pots à panse ovoïde, base étroite et lèvre en amande courte. Le problème auquel nous sommes confrontés ici est que cette forme de bord semble avoir une durée de vie assez longue sur la cité, ce qui complexifie la datation de cet espace funéraire. Jusqu'à présent, les productions similaires, par la pâte et le décor, découvertes dans d'autres contextes carhaisiens se rapportent surtout à la fin du II<sup>e</sup> siècle et le courant du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. C'est cette période qui a déjà été retenue pour les vases retrouvés ponctuellement lors des différentes interventions pratiquées dans un environnement proche. Et c'est sans doute celle qui est à privilégier ici. Cependant, quelques éléments ponctuels découverts ici en association correspondent à des formes du I<sup>er</sup> siècle mais, à chaque fois, il s'agit d'objets illustrés par quelques tessons uniquement et qui peuvent aussi correspondre à des emplois ou des éléments résiduels. Il a donc été choisi de maintenir les deux propositions de datation pour les vases concernés, sachant que les répertoires morphologiques présents à Quimper montrent également des pots assez proches dans des contextes du I<sup>er</sup> siècle<sup>1</sup>.

Un constat d'état est par ailleurs nécessaire. Le mobilier céramique est en effet fortement fragilisé par les conditions d'enfouissement. Celles-ci ont généré une forte altération du matériau, notamment en surface, qui nécessite un lavage doux et attentif afin de ne pas altérer ce qui reste de certains des décors lissés. Par ailleurs, les systèmes racinaires des plantes présentes ont largement contribué à la fragmentation des récipients comme cela peut être perçu sur les quelques exemplaires prélevés lors du diagnostic. Si cela influe sur la fouille du contenu avec des mottes de terre fragmentées, cela a également des répercussions sur la gestion du contenant. Les poussées racinaires ont effectué des contraintes sur les parois, occasionnant des fissurations dans la hauteur des récipients mais aussi en épaisseur à certains endroits. Après prélèvement, leur étude peut donc demander un temps de remontage non négligeable. Pour la présente étude, seul le remontage temporaire pour obtenir un profil le plus complet des récipients a été effectué mais aucun remontage complet de forme n'a été réalisé.

<sup>1</sup> En cas de fouille, des analyses <sup>14</sup>C pourront peut-être permettre de trancher si des charbons de bois sont conservés dans les comblements.



## 5. Bilan et perspectives

C'est la première fois qu'on met au jour autant d'urnes funéraires antiques à Carhaix depuis la découverte de la nécropole du nord-est en 1868 et la fouille pratiquée à son emplacement par Paul Du Chatellier en 1898. A elles-seules, les tombes retrouvées sur la parcelle AR.402, constituent un lot aussi important que toutes les sépultures d'époque romaine signalées sur la commune de Carhaix depuis le développement d'une archéologie officielle et méthodique dans les années 90 (fig. 36 et 37). La question funéraire a cependant connu un intérêt particulier et récent dans le cadre des études menées par l'Inrap et par la société Éveha sur le secteur de Kergorvo à l'est de l'agglomération (Nicolas 2016 ; Lotton 2018 et Lotton 2019). Mais cet ensemble de quatorze sépultures se rattache à des occupations périurbaines qui ne peuvent être directement liées à l'organisation de la cité. Dans notre cas, la proximité des tombes avec la limite sud-ouest de la trame viaire et le raccordement très probable d'un axe de circulation filant vers Quimper confortent l'identification d'une véritable nécropole urbaine. Soupçonnée depuis les années 70 par des découvertes fortuites et ponctuelles de plusieurs urnes, ce cimetière est désormais avéré par la densité de tombes mises au jour lors du diagnostic même si son importance et son étendue restent à préciser.

À première vue, il peut paraître surprenant que le percement de la rocade sud et l'installation du rond-point situé en contrebas n'aient pas occasionné une multiplication des trouvailles. Mais, plutôt que d'imaginer l'absence totale de sépultures au niveau de ces espaces publics tout proches, il faut plutôt regretter l'absence de personnes capables de les repérer au moment des travaux d'aménagements. Le diagnostic archéologique de la parcelle AR.402 a effectivement démontré la difficile lisibilité des vestiges, l'arasement important de certaines céramiques et la forte fragmentation de celles qui subsistent. Il n'était évidemment pas possible qu'un néophyte non sensibilisé au risque archéologique puisse reconnaître des urnes funéraires, en céramique sombre pour la plupart, lors d'un terrassement mécanique de grande ampleur.

Bien qu'il soit compliqué d'estimer le nombre d'urnes encore en place sur la parcelle, le diagnostic a montré une concentration plus importante au sud-est. En considérant que les écartements entre chaque tombes ou groupe de tombes sont relativement constants, nous aurions tendance à croire que le terrain renferme une quarantaine d'urnes au minimum. Cependant, l'ensemble pourrait augmenter à proximité de la voie qui rejoint l'angle sud-ouest de la trame urbaine de *Vorgium*. Il faudrait alors s'attendre à des sépultures plus nombreuses sous le terrain de boule.

Il faut enfin souligner l'important degré de fragmentation des urnes funéraires car c'est un point qui aura forcément une incidence majeure dans le cas d'une prescription de fouille. Les prélèvements en motte étant difficiles, la méthodologie et le temps d'intervention devront être adaptés pour étudier au mieux les céramiques et leurs contenus. La dégradation des pâtes devra également être prise en compte car elle compliquera le lavage et le remontage éventuel des céramiques.

n°	Adresse du site	Localisation	Date de découverte	Type de sépulture	Nombre de sépulture(s)	Datation	Source
1	Chemin de la Salette ?	sud-est	xviii s.	Inhumations ?	inconnu	inconnue	Robien 1756
2	Avenue du Maréchal Foch (Kerampest)	nord-est	1868	incinérations	plusieurs centaines	ii-iii s.	De Blois 1868, Ropartz 1875
3	Rue Marcel Marc (Parc ar Groas)	nord-est	1898	incinérations	416	antiquité	Du Chatellier 1900
4	Boulevard Jean Moulin (route de St Hernin, parcelle AR308)	sud-ouest	1975	incinérations	plusieurs urnes	antiquité	Sanquer 1975, p. 347
5	Rue Debussy (Poulpry)	nord-ouest	1977	Mausolée	inconnu	2e moitié du iie s.	Le Cloirec 2008, p. 233-233, n° 30
6	Persivien	périphérie sud-est	1978	incinération	1 urne	antiquité	Sanquer 1979, p. 358
7	12 route de Trébrivan (Saint-Antoine, parcelle AK165)	périphérie est	1980	inhumation et incinération	1 urne et 1 inhumation en sarcophage	ii s. et médiévale	Sanquer 1980, p. 75-76, fig. 7 et 8
8	Boulevard Jean Moulin (parcelle AO189)	sud-ouest	1985	incinérations	3 urnes	ii s.	Le Goffic 1985, p. 39-41, fig. 2-4
9	Chemin de la Salette	sud-est	avant 1994	Incinération ?	3 vases	antiquité	Le Cloirec 2008, p. 244, n° 93
10	Rue Traverse (parcelles AP70-71-72)	centre	1994	inhumations	inconnu	médiéval / moderne	Le Cloirec 2008, p. 229, n° 38
11	Rue Sébastien Le Balp (parcelle AR155)	sud-ouest	1994	incinérations	1 urne	antiquité	Hervé-Legeard 1994, site 049.
12	Boulevard Jean Moulin (parcelle AL292)	sud-est	1994	Incinération ?	1 urne	antiquité	Le Cloirec 2008, p. 244, n° 91
13	Boulevard Jean Moulin (CDM)	sud-ouest	1999	incinérations	2 dépôts sans contenants	antiquité	Gallien 1999
14	Rue Renan	nord	2005	inhumation ?	1	antiquité tardive	Le Cloirec 2005
15	Clos Étienne	sud	2007	Incinération ?	2 urnes ?	antiquité	Ferrette 2007
16	17 route de Gourin	Sud-ouest	2012	incinérations	5 urnes	Fin du Haut-Empire / Début du Bas-Empire	Rigal 2012
17	Kergorvo 2	périphérie est	2016	incinération	4 urnes	Haut-Empire	Nicolas 2016, p. 42-48
18	ZAC de Kergorvo (zone 6)	périphérie est	2017	inhumations	6 urnes	iii s.	Lotton (dir) 2018
19	ZAC de Kergorvo (zone 5)	périphérie est	2018	inhumations	4 urnes	antiquité tardive	Lotton (dir) 2019
20	Impasse Sébastien Le Balp	périphérie sud-est	2020	incinération	21 dépôts	antiquité	Le Cloirec 2020

**Fig. 36** Inventaire des découvertes funéraires antiques sur la commune de Carhaix-Plouguer.

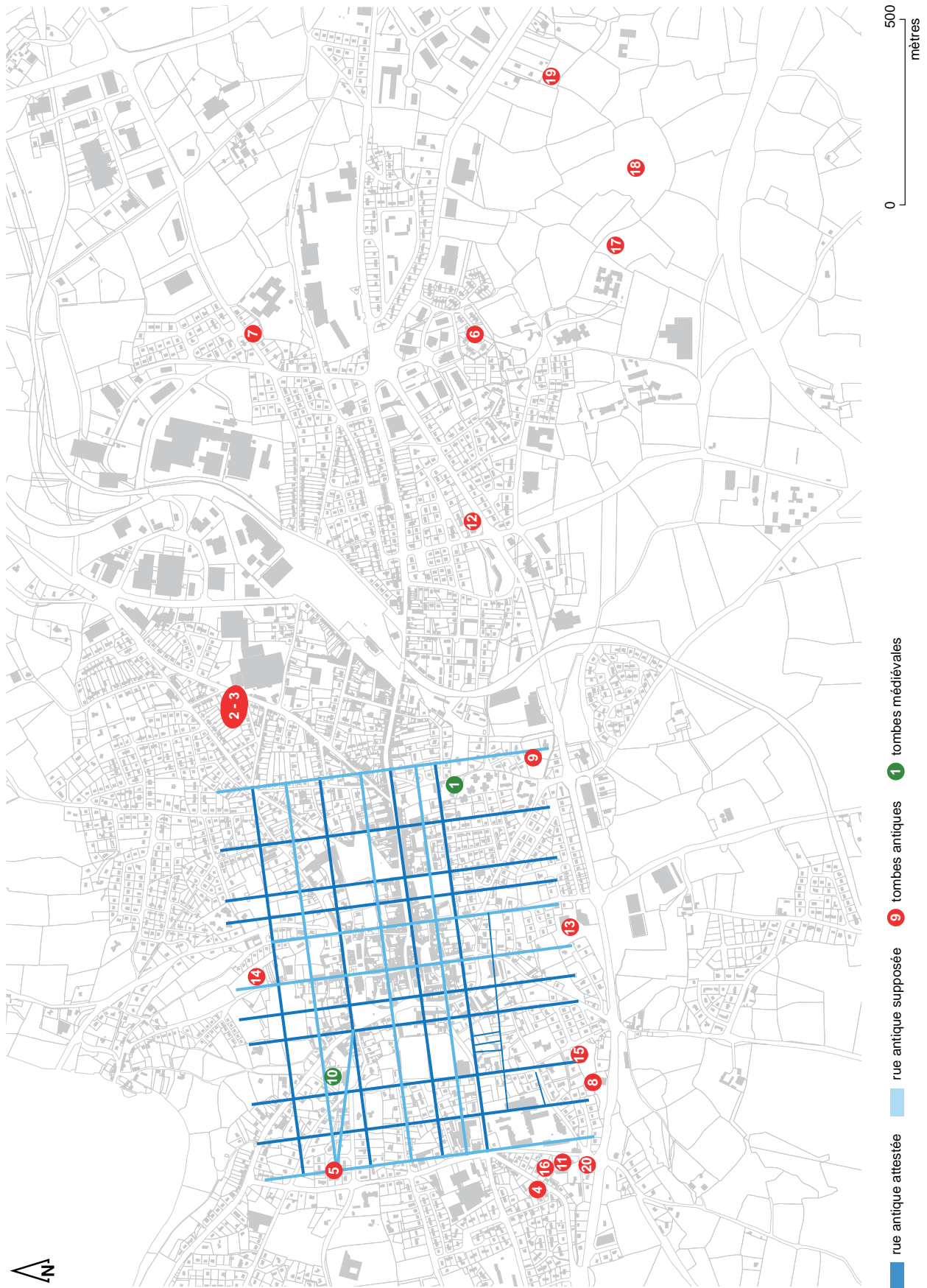


Fig. 37 Localisation des découvertes funéraires antiques sur le territoire de la commune de Carhaix-Plouguez

© Gaétan Le Cloirec



## 6. Bibliographie

### Birkner 1980

BIKNER (R.) — *L'image radiologique typique du squelette*, Paris, Maloine, traduit de l'Allemand par M. Bléry, édition originale 1977 (Das typische Röntgenbild des Skelette, München, Urban et Scharzenberg).

### De Blois 1868

DE BLOIS (A.) — Découverte d'un cimetière gallo-romain. *BM*, p. 898-899.

### Du Chatellier 1900

DU CHATELLIER (P.) — La nécropole de Carhaix. *BAAB*, 19, 1900, p. LII-LIV.

### Duday et al., 2000

DUDAY (H.), DEPIERRE (G.), JANIN (T.) — Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération. L'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France. In : *Archéologie de la Mort, archéologie de la tombe au premier Âge du Fer*. Actes du XXI<sup>e</sup> Colloque International de l'Association Française pour l'étude de l'Âge du Fer. Conques-Montrozier, 8-11 mai 1998, Monographies d'Archéologie Médiérranéennes 5, p.7-30.

### Gallien 1999

GALLIEN (V.) — *Carhaix-Plouguer (29), boulevard Jean Moulin*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Service régional de l'archéologie de Bretagne. Bibliothèque numérique du Service Régional de l'Archéologie, consulté le 14/09/2020, <http://bibliotheque.numerique.sra-bretagne.fr/items/show/1247>

### Hervé-Legeard 1994

HERVE-LEGEARD (C.) — *Carhaix-Plouguer (29), carte archéologique communale*, rapport de prospection inventaire, Afan, Service régional de l'archéologie de Bretagne. Bibliothèque numérique du Service Régional de l'Archéologie, <http://bibliotheque.numerique.sra-bretagne.fr/items/show/2778>

### Le Cloirec 2008

LE CLOIREC (G.) — *Carhaix antique : la domus du centre hospitalier. Contribution à l'histoire de Vorgium, chef-lieu de la cité des Osismes*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 263 p., 205 ill.

### Le Goffic 1985

LE GOFFIC (M.) — Chronique d'archéologie antique et médiévale. *BSAF*, CXIV, 1985, p. 37-41.

### Lotton 2018

LOTTON (A.-M.) — *Carhaix-Plouguer (29). Kergorvo-Kerconan zone 6 : site d'extraction pluriséculaire et occupation funéraire antique*. Rapport de fouille archéologique, Éveha, Service régional de l'archéologie de Bretagne. Bibliothèque numérique du Service Régional de l'Archéologie, <http://bibliotheque.numerique.sra-bretagne.fr/items/show/3715>

### Lotton 2019

LOTTON (A.-M.) — *Carhaix-Plouguer (29). ZAC de Kergorvo, Zone 5, Foyer à pierres chauffées Néolithiques et petit ensemble funéraire Tardo-antique*, rapport de fouille archéologique, Service régional de l'archéologie de Bretagne. Bibliothèque numérique du Service Régional de l'Archéologie, <http://bibliotheque.numerique.sra-bretagne.fr/items/show/3919>

### Masset 1982

MASSET (C.) — *Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes*. Thèse de doctorat d'Etat en sciences naturelles, Paris VIII, multigraphiée, 301 pages.

### Moorees et al. 1963a

MOORREES (C.-F.-A.), FANNING (E.-A.), HUNT (E.-E.) — Formation and resorption of three deciduous teeth in children, *American Journal of Physical Anthropology*, 21, p. 205-213.

### Moorees et al. 1963b

MOORREES (C.-F.-A.), Fanning (E.-A.), Hunt (E.-E.) — Age Variation of Formation Stages for Ten Permanent Teeth », *Journal of Dental Research*, 42. p. 1490-1502.

### Nicolas 2016

NICOLAS (É) — *Carhaix-Plouguer (29). Kergorvo 2. Rapport de diagnostic archéologique*, Inrap, Service régional de l'archéologie de Bretagne. Bibliothèque numérique du Service Régional de l'Archéologie, consulté le 14/09/2020, <http://bibliotheque.numerique.sra-bretagne.fr/items/show/3343>

### Pape 1978

PAPE (L.) — *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Institut Armoricaïn de recherches économiques et humaines, Université de Haute Bretagne, Rennes II. Paris : Klincksieck, p. A.62-A.82.

### Rigal 2012

RIGAL (D.) — *Carhaix-Plouguer (29), 17 route de Gourin : une nécropole route de Gourin à Vorgium*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Service régional de l'archéologie de Bretagne. Bibliothèque numérique du Service Régional de l'Archéologie, <http://bibliotheque.numerique.sra-bretagne.fr/items/show/2472>

### Robien 1756

ROBIEN DE (C-P) — Des ossismiens et des situations de leurs villes et de leurs monuments (chap. IV). In : *Histoire ancienne et naturelle de la province de Bretagne, description historique topographique et naturelle de l'ancienne Armorique*, 1<sup>ère</sup> édition mise au point par J-Y Eveillard. 1975, p. 17-20, 129-131.

### Ropartz 1875

ROPARTZ (S.) — Vases trouvés dans des tombeaux près de Carhaix. *BSAIV*, IX, 1875, p. 313-314.



**Sanquer 1975**

SANQUER (R.) — Chronique d'archéologie antique et médiévale : Carhaix. *BSAF*, CIII, 1975, p. 58-61.

**Sanquer 1979**

SANQUER (R.) — Notice : Carhaix, information. *Gallia*, 37, 1979, p. 349-358.

**Sanquer 1980**

SANQUER (R.) — Chronique d'archéologie antique et médiévale : Carhaix. *BSAF*, CVIII, 1980, p. 75-78.

**Ubelaker 1984**

UBELAKER (D.H.) - *Human skeletal remains. Excavations, analysis, interpretation. Manuals on archaeology- 2*, revised edition, Taraxacum, Washington.

# **III. Inventaires techniques**





### 3. Inventaire des clichés photographiques

- Ambiance : 2 fichiers.
- Sondage 1 : 29 fichiers.
- S1\_clichés pour photogrammétrie : . clichés (42 fichiers)  
. photogrammétrieS1.files
- Sondage 2 : 29 fichiers.
- S2\_clichés pour photogrammétrie : . clichés (45 fichiers)  
. photogrammétrieS2.files  
. photogrammétrieS2bis.files
- Vues générales : 8 fichiers.

### 4. Liste des figures

**Fig. 1** Un film géotextile a été déposé sur les urnes restées en place avant le remblaiement des sondages.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 2** Localisation de la parcelle AR.402 par rapport à la ville antique de *Vorgium*.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 3** Le contexte archéologique autour de la parcelle AR.402 révèle la découverte de plusieurs urnes funéraires et permet de proposer l'implantation de différents axes de circulation en limite sud-ouest de l'agglomération romaine.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 4** Urnes funéraires mises au jour en 1985 en limite nord-est de la parcelle AO.383 (d'après Le Goffic 1985, p. 39-41, fig. 2-4).

© Stéphane Jean

**Fig. 5** Urne funéraire découverte dans la parcelle AR.401 en 1994.

© Catherine Hervé-Legeard

**Fig. 6** Urnes funéraires découvertes dans la parcelle AR.153 en 2012 (d'après Rigal 2012, p. 30 ; p. 36, fig. 7 ; p. 38, fig. 11 ; p. 39, fig. 14 ; p. 41, fig. 16 ; p. 41, fig. 18 ; p. 43, fig. 21).

© Stéphane Jean

**Fig. 7** Contraintes d'implantation des sondages archéologiques dans la parcelle.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 8a** Vue générale du sondage 1.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 8b** Vue générale du sondage 2.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 8c** Vue générale du sondage 3.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 8d** Vue générale du sondage 4.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 8e** Vue générale du sondage 5.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 9** Plan général des vestiges archéologiques.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 10** Vue zénithale de la zone où se concentre la majorité des urnes funéraires mises au jour.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 11** Concentration d'urnes dans la partie sud-est du terrain.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 12** Anomalie linéaire dans le terrain naturel.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 13** Profondeurs d'apparition du substrat schisteux dans les sondages.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 14** Dépôt n° 1.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 15** Fouille du dépôt n° 1.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 16** Vestige de la fosse d'installation de l'urne n° 1 après extraction de celle-ci.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 17** Dépôt n° 2.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 18** Dépôt n° 4.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 19** Dépôt n° 7.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 20** Dépôt n° 8. Les quelques pierres qui l'entourent comblent probablement une fosse d'installation plus large que le vase.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 21** Dépôt n° 9.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 22** Dépôt n° 10.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 23** Dépôt n° 11.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 24** Dépôt n° 12.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 25** Dépôt n° 13.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 26** Dépôt n° 14.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 27** Dépôt n° 16.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 28** Dépôts n° 17 et 18.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 29** Dépôts n° 19 et 20.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 30** Dépôt n° 21.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 31** Description sommaire du contenu de l'urne n°1.

© Myriam Le Puil-Texier

**Fig. 32** Données pondérales des os par relevé et région anatomique (selon Duday *et al.* 2000).

© Myriam Le Puil-Texier

**Fig. 33** Données pondérales des os par relevé et région anatomique (selon Duday *et al.* 2000).

© Myriam Le Puil-Texier

**Fig. 34** Tableau récapitulatif des prélèvements des dépôts cinéraires.

© Myriam Le Puil-Texier

**Fig. 35** Relevés des différentes urnes prélevées ou des tessons recueillis en surface.

© Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean

**Fig. 36** Inventaire des découvertes funéraires antiques sur la commune de Carhaix-Plouguer.

© Gaétan Le Cloirec

**Fig. 37** Localisation des découvertes funéraires antiques sur le territoire de la commune de Carhaix-Plouguer

© Gaétan Le Cloirec





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Chronologie**

Antiquité romaine,  
Empire romain

**Sujets et thèmes**

Structure funéraire,  
Sépulture

**Mobilier**

Céramique, Objet  
métallique, Verre

**Finistère, Carhaix-Plouguer, impasse Sébastien Le Balp**

Un diagnostic archéologique a été réalisé dans la parcelle AR.402 du cadastre de Carhaix-Plouguer dans le Finistère car le terrain se situe dans la périphérie sud-ouest de la ville antique de *Vorgium*. Depuis plusieurs années, des découvertes d'urnes funéraires isolées laissaient penser qu'une nécropole était installée dans ce secteur au cours de la période romaine. Cette hypothèse est désormais confirmée par la mise au jour d'une vingtaine de tombes plus ou moins arasées et régulièrement espacées. Une densité plus importante est à noter au sud-est du terrain, mais un écrêtement de la partie nord réduit peut-être faussement l'étendue réelle de la nécropole de ce côté. Il est par ailleurs probable que les sépultures soient essentiellement disposées de part et d'autre d'une voie se raccordant à l'angle sud-ouest de l'emprise urbaine et reliant Quimper. Dans ce cas, il faut s'attendre à des découvertes plus nombreuses dans la partie orientale de la parcelle.

**Inrap Grand Ouest**

37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné  
Tél. 02 23 36 00 40

[www.inrap.fr](http://www.inrap.fr)